BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3953 du Mardi 11 Février 2020 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

EPIDEMIE

Le Premier ministre (P.3)

Pas de cas de coronavirus au Congo, déclare Clément Mouamba

VIE DES PARTIS

Bonaventure Mbaya appelle à ne pas parler de «mbochisation» du pouvoir

(P.5)

CENTRAFRIQUE

L'accord de paix a un an

(P.7)

DISTINCTION

Mgr Panteleimon Arathymos fait officier dans l'Ordre national du mérite congolais

Le colonel Norbert Okiokoutina décorant Mgr Panteleimon Arathymos (P.9)

CONTENTIEUX

FECOFOOT contre Sébastien Migné

(P.13)

Editorial

Pour le prochain viaduc

ANNONCE

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UN CABINET D'AVOCAT CONSEIL POUR LE POLE D'ACIVITE DE LA ZONE SUD-OUEST (POINTE-NOIRE ET KOUILOU, NIARI, BOUENZA, LEKOUMOU) DE ECOBANK CONGO SA

****

1. ECOBANK CONGO SA, Société Anonyme au capital de dix milliards (10.000.000.000) de FCFA ayant son siège social à Brazzaville, Immeuble de l'ARC, 3ème étage, B.P: 2485, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le N°CG-BZV07-B-559, a prévu, au titre de cette année, mettre un accent particulier sur la gestion des risques juridiques dans le cadre de ses activités de la zone sud-ouest (Pointe-Noire et Kouilou, Niari, Bouenza, Lékoumou).

Le périmètre d'intervention porte essentiellement sur la gestion externe du recouvrement de nos créances impayées ainsi la gestion des dossiers contentieux pendants ou à venir devant les tribunaux.

A cet effet, il a été décidé de solliciter l'appui d'un Cabinet d'avocat ayant une expérience avérée dans le domaine pour mener lesdites prestations.

2. Le cabinet qui sera retenu aura à effectuer les missions suivantes:

▪ Jouer le rôle de conseil sur toutes les questions juridiques et transversales;
▪ Assister la banque dans les procédures de transaction;
▪ Se constituer pour le compte de la banque chaque fois que cela est nécessaire et faire le suivi de tous les litiges pendants devant les tribunaux auxquels la banque est partie ;
▪ Effectuer toutes les diligences, mettre en œuvre tous les moyens de droit et de procédure pour assurer la défense des intérêts de la Banque avec les meilleures chances de succès, jusqu'à l'obtention d'une décision définitive dans l'instance à engager;
▪ Informer la banque des faits et circonstances relatifs aux litiges et à l'évolution des procédures;
▪ Communiquer les pièces, documents et correspondances nécessaires à l'information sur tous les dossiers contentieux;
▪ Accomplir tout acte de procédure qu'il estimera justifier par l'intérêt de la banque auquel il soumettra les mémoires et actes préparés par lui dans la mesure où cela sera possible sous réserve de l'approbation la banque;
▪ Assurer la coordination de toutes les prestations des huissiers dont il est seul garant. Le règlement du coût des actes et éventuellement des honoraires de résultat seront, après validation et paiement des factures par la Banque, acquittés par l'Avocat.
▪ Se faire substituer à l'audience par un Confrère de son choix en cas d'urgence ou de nécessité.

3. La durée de la mission est de douze (12) mois renouvelable par tacite reconduction (après une évaluation satisfaisante de la relation) à compter de la date de la signature du contrat de Collaboration.

4. Le dossier d'Avis à manifestation doit être constitué des pièces suivantes:

▪ Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à l'Administrateur Directeur Général de Ecobank Congo SA;
▪ Les informations pertinentes indiquant la capacité à exécuter les prestations demandées notamment, les références concernant l'exécution de missions similaires (liste des gros clients de votre portefeuille);
▪ La liste indicative de son personnel clé accompagnée de leur Curriculum vitae et CNI;
▪ Une offre financière complète;
▪ Indiquer les moyens logistiques et matériels garantissant l'exécution sans faille des prestations;
▪ Les copie des PV de prestation de serment des avocats titulaires et avocats stagiaires le cas échéant;
▪ La copie de la police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle;
▪ Une description des délais d'intervention sur les dossiers;
▪ Copie des diplômes certifiés conformes des avocats titulaires, les avocats stagiaires et les conseillers juridiques le cas échéant.

5. L'évaluation des propositions des cabinets se fera sur la base des critères ci-après:

▪ Avoir son cabinet dans le ressort de la Cour d'Appel de Pointe-Noire;
▪ Avoir au minimum dix (10) années d'expérience comme avocat titulaire;
▪ Avoir accompagné avec succès des entreprises et plus particulièrement des entreprises exerçant dans le domaine bancaire ou autre domaine similaire;
▪ Disposer des outils informatiques et avoir une connexion internet à temps réel;
▪ Être ouvert d'esprit et accessible à temps voulu, au cabinet ou au téléphone;
▪ Avoir la capacité de travailler en équipe et sous pression.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en français, en quatre (4) exemplaires dont un (01) original sous plis fermé, l'adresse ci-dessous:

Pointe-Noire:
S/C
ECOBANK-CONGO
Secrétariat de l'Agence Atlantic
Hôtel Atlantic Palace

7. La date limite de dépôt des d'offres est fixée au 14 février 2020, à 15h00.

8. Pour toutes informations, prière adresser vos mails à pnd-zanga@ecobank.com ou hmayoulou@ecobank.com (Tél.: 06 839 98 90).

La Direction Générale

EPIDEMIE

Pas de cas de coronavirus au Congo, déclare Clément Mouamba

Face à l'épidémie de Coronavirus qui sévit en Chine, l'Assemblée nationale a organisé le jeudi 6 février dernier une séance de question d'actualité suscitée par le député Antoine Bienaimé Obam' Ondon. Le Premier ministre Clément Mouamba et la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, se sont expliqués sur le sujet. Les travaux étaient présidés par Isidore Mvouba.

Le député voulait connaître les mesures d'urgence prises par le Gouvernement en faveur des Congolais résidant en Chine, particulièrement ceux basés dans la ville de Wuhan; le plan de contingence pour la gestion en urgence des éventuels cas qui pourraient se déclarer sur le territoire national; les signes de la maladie et l'attitude à observer par celui qui en sentirait les manifestations.

Le bureau de l'Assemblée nationale

«Les coronavirus sont un groupe de virus appartenant à la famille des coronaviridae, qui infectent à la fois les animaux et les humains. Les coronavirus humains peuvent causer une maladie bénigne semblable à un rhume, tandis que d'autres provoquent une maladie plus grave comme le syndrome respiratoire du Moyen-Orient et le syndrome respiratoire aiguë sévère. Certains coronavirus trouvés chez les animaux peuvent infecter les humains. Ce sont des zoonoses», a précisé Jacqueline Lydia Mikolo.

Elle a fait savoir que les coronavirus humains se transmettent par des gouttelettes (toux) et par un contact personnel non protégé étroit avec une personne infectée (toucher ou serrer la main). *«Les signes et symptômes de la maladie sont généralement des symptômes respiratoires et comprennent de la fièvre, de la toux, un essoufflement et d'autres symptômes semblables au rhume».*

L'OMS a déclaré l'épidémie urgence de santé publique de portée internationale. Et pour cause: au 5 février 2020, on a dénombré un total de 24.554 cas confirmés dont 3925 nouveaux cas dans le monde. En Chine: 24.363 cas confirmés dont 3893 nouveaux cas; 3219 cas sévères dont 431 nouveaux cas; 491 décès dont 66. Hors de la Chine: 191 cas ont été confirmés dont 32 nouveaux; 24 pays touchés et 1 décès.

Pour le contrôle de l'épidémie, l'OMS recommande de renforcer le contrôle sanitaire aux points d'entrée avec mesure systématique de la température des voyageurs avec des thermo flash ou des caméras thermiques; la surveillance épidémiologique jusqu'au niveau communautaire; la sensibilisation des acteurs œuvrant au niveau de tous les points d'entrée au sein des communautés sur la maladie et les mesures d'hygiène à mettre en œuvre pour éviter la contamination et la propagation.

Mme Jacqueline Lydia Mikolo a énuméré les mesures prises par le Gouvernement pour la préparation à la riposte à l'épidémie de nouveau coronavirus. Il s'agit de l'organisation de la quarantaine pour les voyageurs en provenance des pays à haut risque; l'élaboration d'un plan budgétisé de préparation à une éventuelle épidémie; l'identification des principaux points d'entrée: aéroports Maya-Maya et Agostino Neto, le Beach de Brazzaville, le poste frontalier de Tchamba Nzassi et Port autonome de Pointe-Noire; l'équipement de ces points d'entrée de prise de température, en équipement de protection individuelle, en produits de désinfection et en fiches de surveillance épidémiologique;

Mme Jacqueline Lydia Mikolo

L'affectation du personnel supplémentaire au niveau des points d'entrée; l'adoption de la définition opérationnelle des cas telle que recommandé par l'OMS; l'affectation d'un site pour le confinement des cas suspects; la préparation du CHU et de l'hôpital militaire à la prise en charge d'éventuels cas; l'activation d'un numéro vert: 3434 pour toute information en lien avec l'épidémie.

Dans ces efforts de préparation, *«le Gouvernement est soutenu par ses partenaires techniques et financiers, principalement l'OMS qui a mis à disposition à demeure, un expert pour appuyer le pays, mais aussi mobilisé plusieurs équipes du bureau régional en appui au bureau pays du Congo. Aussi, l'OMS a doté le Gouvernement de matériel pour le renforcement de ses capacités de préparation»*, a expliqué le ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Néanmoins, quelques difficultés restent à lever d'urgence. En effet, selon la classification établie par l'OMS, le Congo appartient à la catégorie II de préparation, c'est-à-dire que son niveau de préparation est modéré. Pour améliorer ses capacités, le pays doit mettre en place des mesures d'isolement au niveau de tous les points d'entrée; mettre en place un système de transfert sécurisé des malades en cas d'épidémie; prépositionner les médicaments dans les sites de prise en charge des malades; organiser la prise en charge de cas suspects dans les sites de confinement.

La ministre a rappelé qu'il n'y a à ce jour aucun cas, ni suspicion de nouveau coronavirus au Congo. *«Le Gouvernement est déterminé, avec l'appui des partenaires, à mettre en place toutes les mesures nécessaires à éviter l'importance de tout cas de nouveau coronavirus»*, a rassuré Jacqueline Lydia Mikolo.

Par ailleurs, le Gouvernement a pris des dispositions pour soutenir les 104 étudiants congolais vivants à Wuhan. *«Une enveloppe de 200 millions de Francs CFA a été mise à la disposition de l'ambassadeur du Congo en Chine pour soutenir ces Congolais»*, a fait savoir le Premier ministre Clément Mouamba qui a écarté l'hypothèse d'un éventuel rapatriement.

Il s'est également justifié sur le choix porté sur le site de Kintelé pour accueillir les personnes placées en quarantaine. *«C'est juste un centre où il y a des équipements nécessaires et de très bonne qualité. Ce ne sont pas les malades qui y seront gardés, mais des gens placés en quarantaine pendant 14 jours pour les observer. En cas de détection de la maladie, ils seront vite transférés au CHU ou à l'hôpital militaire. Il ne faut pas que les populations de Kintelé se sentent piégées»*, a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PRESIDENTIELLE 2021

Jean-Valère Mbani souhaite que son parti fasse gagner le président Denis Sassou-Nguesso

A la faveur de la rentrée politique de son parti, Le Congo en marche, Jean Valère Mbani, son président, s'est adressé à ses militants et sympathisants sur les questions essentielles qui devraient guider l'action de cette formation politique du centre au cours de l'année 2020. Il s'est exprimé sur la tenue du dialogue politique, la candidature du président Denis Sassou-Nguesso et la proposition de Pascal Tsaty-Mabiala sur le report de l'élection présidentielle.

Pour Jean Valère Mbani, 2020 est une année déterminante qui demande *«une préparation morale et psychologique sérieuse, afin de faire face aux enjeux et défis majeurs qui sont déjà en face de nous. Il s'agira de mettre en place les différents organes intermédiaires et de base du parti avant mai 2020. Un accent sera porté sur la préparation des militants aux opérations d'enrôlement sur toute l'étendue nationale»*, a-t-il indiqué.

Comme dans une équipe de football, a-t-il poursuivi, *«nous aurons un rôle. Il ne faudra surtout pas que l'adversaire marque le but à cause de nous. Bien au contraire, nous devons être le passeur décisif pour permettre à notre candidat de marquer le but de la victoire»*, a dit le président du parti LCEM.

Sur la tenue du dialogue politique, il s'est félicité de voir la classe politique s'approprier les instruments de la démocratie grâce aux prises de position assez variées qu'il a suscitées. *«Participer à un dialogue, c'est répondre à un appel. Il s'agit d'un appel de la République au Mbongui de la sagesse où l'humilité règne en vertu des sages. Dans notre coutume bantou, il nous est enseigné qu'on ne refuse pas un appel. C'est pourquoi, nous Le Congo en marche sommes prêts pour ce dialogue sans préalable afin de participer à la construction progressive de notre héritage commun, le Congo»*, a soutenu Jean Valère Mbani.

Jean Valère Mbani

S'exprimant sur la présidentielle de 2021, le président du LCEM a demandé au président Denis Sassou-Nguesso de faire acte de candidature *«avec certitude et confiance car, ses troupes sont rangées pour lui apporter une victoire écrasante…dès le premier tour. Un coup K.O»*.

Tout en félicitant le PCT pour avoir choisi Denis Sassou-Nguesso comme candidat à l'élection présidentielle de 2021, Jean-Valère Mbani a appelé les autres partis de l'espace centriste à se joindre à lui, pour qu'*«ensemble, au sein d'une plateforme que nous désignons Dynamique centriste 2021, nous puissions soutenir sans faille le président de la République, notre dénominateur commun pour une victoire certaine. Cette Dynamique, sous la coordination du collège des présidents des partis du centre, se devra être notre outil principal de travail, afin d'apporter notre contribution dans la réflexion et les stratégies gagnants à cet événement majeur»*, a-t-il déclaré.

Il a par ailleurs interpellé ses collègues centristes sur la sincérité de leur engagement. *«Lorsqu'on soutient un leader politique, il faut le faire de façon claire et sans ambiguïté. On ne peut pas soutenir le président de la République en restant passifs ou sans position affirmée. Nous sommes en politique, les règles de jeux sont claires: soit on soutient, soit on ne soutient pas. On ne peut pas être indécis et attendre la victoire pour après dire que nous avons tous soutenu le candidat victorieux. Faire ainsi, c'est participer de façon implicite au combat des opposants»*, a souligné le président du parti LCEM.

S'agissant du report de l'élection présidentielle proposé par Pascal Tsaty-Mabiala, il a estimé que la proposition a son sens. *«Au lieu de repousser cette proposition, pour Le Congo en marche, l'opposition devrait nous donner plus d'éléments pour apprécier cette proposition. Il serait bien de garder cette proposition au frais et de continuer à l'analyser et peut être l'appliquer en 2031…Nous demandons à notre candidat, ainsi qu'à sa famille politique d'accepter cette proposition et de juger de l'opportunité de sa mise en œuvre avec un contenu consensuel»*, a suggéré Jean Valère Mbani.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Pour le prochain viaduc

Les pluies ont repris. L'accalmie de fin janvier a été brève. La petite saison sèche de février ne s'est pas manifestée vraiment. Pour qui a encore des doutes sur la réalité des effets néfastes du changement climatique, il a la preuve de sa manifestation, à Brazzaville et à Pointe-Noire surtout. Le ciel s'embrouille, les nuages ne sont plus où ils devraient être, les pluies sont plus furieuses et persistantes, les rivières sont moins dociles et les crues plus cruelles, précisément.

Le climat se dérègle et cause les dégâts que nous voyons chez les cigales que nous sommes. Nous y avons perdu un premier viaduc, combinaison d'une légèreté dans les responsabilisations et d'un manque de sérieux dans la conception et le contrôle. Les inspections ont noté que les eaux en sont la cause (cela se voyait); les expertises nationales ont promis une reconstruction rapide. Avec, cerise sur le gâteau, une surveillance accrue (donc elle n'était pas prévue).

Mais l'effondrement du joyau national du bord du fleuve devrait nous donner à réfléchir. Car si les autres ouvrages ont été bâtis dans le même esprit qui a produit le résultat du 8 janvier, c'est que d'autres corniches affalées en bordure du Congo, fleuve ou pays, pourront suivre. Et comme les pluies continuent de tomber drue, il faudra bien que des responsabilités soient plus vigoureusement réparties. La cause peut être une, mais les responsables nombreux.

La tentation est grande de tout rejeter sur les politiques. Il est vrai qu'ils ne peuvent se défausser sur les seuls Chinois. L'ouvrage avait été réceptionné à titre provisoire. Certes nous sommes dans le pays où le provisoire peut durer 100 ans, mais en 100 ans des pluies irrévérencieuses peuvent transformer un beau viaduc en un amas de ferrailles. Et dans tous les cas, il ne faudra pas attendre 100 ans pour tirer les leçons de notre orgueil national blessé.

Les politiques ont leurs responsabilités, certes, mais le citoyen ne peut pas se défiler comme à l'accoutumée en lançant: *«Ils ont volé tout l'argent, qu'ils s'arrangent à nous réparer cela!»*. Dans la catastrophe du viaduc que nous avons vue se produire sous nos yeux, il a été question aussi du retour trop rapide des maraichers sur les flancs de l'ouvrage. Ce sont nos pères et nos mères; ils ne peuvent continuer à invoquer le manque d'espace et le besoin de s'occuper faute d'emplois salariés pour grignoter des bords de route.

Il faut relancer l'agriculture, laisser de l'espace aux ruraux pour la pratiquer en périphérie, lui laisser reprendre la place qu'elle n'aurait pas dû céder aux importations hormonées et ogéméisées de maintenant. Il ne faut pas non plus hésiter à rappeler que gratter la terre à n'importe quel endroit a des conséquences sur l'environnement. Il y faut de la pédagogie; il y faut de la justice. Surtout de la justice: car elle est la première à être foulée aux pieds par les éternels *«tu sais qui je suis?»*.

Albert S. MIANZOUKOUTA

ARMÉE

Un hommage rendu aux militaires ayant servi sous le drapeau

Admis à la retraite depuis le 31 décembre 2019, un échantillon de militaires des Forces armées congolaises (FAC) a été honoré le 1er février 2020, au grand quartier général des FAC à Brazzaville. Au cours d'une cérémonie officielle d'adieu aux armes couplée à la levée des couleurs, ces militaires retraités de différents grades issus de plusieurs unités ont mis fin à leur carrière après avoir accompli avec engagement et discipline leur devoir. Ils ont restitué symboliquement les attributs des FAC au Chef d'Etat-major général des FAC, le général de division Guy-Blanchard Okoï.

Ces anciens militaires sortis des effectifs de l'armée tête haute, ont marqué leur disponibilité à accompagner l'armée congolaise particulièrement dans la formation des jeunes. *«Nous avons passé ces derniers mois à former les jeunes appelés à nous relever. Nous pouvons dire que nous leur avons transmis tout notre savoir et nous partons le cœur léger. Nous resterons très disposés à toutes vos sollicitations, toutes les fois que les besoins se feront sentir»,* a laissé entendre le colonel Gustave Otounga, ancien Chef d'Etat-major adjoint de l'armée de l'Air qui a parlé au nom des retraités. Il a prodigué des conseils aux jeunes militaires, particulièrement à ceux qui occupent les postes de commandement, Ces différentes recommandations, mettant l'accent sur la discipline, la loyauté, le patriotisme, l'engagement et bien d'autres qualités d'un bon militaire.

Les militaires retraités et les membres du commandement autour du général Okoï

Le Chef d'Etat-major général des FAC, le général Okoï a pour sa part invité les jeunes à suivre les pas des anciens. Il a salué la fierté et la sérénité avec lesquelles les personnels admis à la retraite quittent ''le navire'' après avoir joué, chacun selon ses qualités et sa place, leur partition. *«Leur parcours professionnel individuel au sein de nos structures est l'expression d'une carrière pleine. Le sens de l'engagement interpelle à la responsabilité de soi pour les autres et de l'abnégation à accomplir son devoir. Je vous félicite pour l'expression de la disponibilité et de la discipline qui ont caractérisé votre vie de soldats pendant les années de service. C'est un honneur pour moi de présider la présente prise d'armes pour rendre un hommage mérité à des valeureux fils du Congo qui ont servi la République sous le drapeau avec abnégation, loyauté et courage. Vous avez certes mérité votre repos, mais un repos dynamique. Demeurer actifs, en esprit et physiquement»*, a-t-il encouragé.

Il a exhorté les plus jeunes à imiter les anciens et à mieux faire *«pour que vos efforts et votre exemple ne soient pas vains. Engageons-nous tous, anciens et jeunes, à ne plus laisser distendre les liens qui nous unissent »*, a-t-il conseillé. Et comme le veut la tradition militaire, une parade militaire avec fière allure des pas des anciens de différents corps a clos cette cérémonie riche en émotions.

EDESSE

Maître Ado Patricia Marlène MATISSA
Notaire
Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»
2e étage gauche Q050/S (Face Ambassade de Russie),
Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville, Tél.: Fixe: (+242) 05 350.84.05
E-Mail: etudematissa@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION DE LA SOCIETE DENOMMEE

SOCIETE DE COMMERCE ET DE CONSTRUCTION DIOP & FRERES
EN SIGLE «S.O.C.O.D.I.F.»
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 F.CFA
SIEGE SOCIAL A BRAZZAVILLE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00004

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 26 décembre 2019 par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville le 30 décembre 2019, sous folio 237/4, NO 2122, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: La société a pour dénomination: SOCIETE DE COMMERCE ET DE CONSTRUCTION DIOP & FRERES, en sigle S.O.C.O.D.I.F.;

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle ;

Capital: Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 100 et attribuées en totalité ;

Siège social: Le siège social est fixé à Brazzaville, au numéro 16 de la rue Kinkala, Arrondissement 4 Moungali ;

Objet: La société a pour objet, tant en République du Congo que partout ailleurs à l'étranger:

-Le commerce général: vente de matériaux de construction, outils informatiques, mobiliers de bureau, matériels de laboratoire, produits alimentaires et électro-ménagers, pièces automobiles, matériels de froid et climatisation ;

-Les prestations de services: maintenance dans les domaines du bâtiment, la climatisation et l'informatique;

-Le bâtiment et les travaux publics (BTP);

-Le transit;

-L'Import-Export;

La société peut, en outre, accomplir, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, immobilières ou mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement ;

Durée: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier ;

Gérance: Monsieur Amadou DIOP, est nommé aux fonctions de Gérant ;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 07 janvier 2020 ;

RCCM: la société est immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00004.

Pour insertion légale,
Me Ado Patricia Marlène MATISSA,
Notaire.

PSTAT

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
=-=-=-=-=-=-=-=-=
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité *Travail*Progrès
=-=-=-=-=-=-

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
Numéro du Prêt/Crédit BIRD : 8851– CG
Intitulé du Marché : Acquisition et installation du matériel et équipements informatiques
Référence DAO N : 034 PSTAT/UCP/DAO/2020

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : *« Acquisition et installation du matériel et équipements informatiques ».*

2.Le Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir du matériel et équipement informatique.

3.La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le «Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement version de juillet 2016, révisé en Novembre 2017 et Août 2018 de la Banque Mondiale («le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4.Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Coordination du PSTAT, à l'email suivant pstatcongo@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouvertures des bureaux de 08 heures à 16 heures.

5.Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de Cent mille (100.000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèce ou par virement bancaire.

6.Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 mars 2020 à 12 heures 00 (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse et numéro mentionnée ci-dessous le 10 mars 2020 à 12 heures 30 minutes (heure locale).

7.Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre, pour un montant d'un million (1.000.000) de francs CFA.

8.Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9.L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : Projet
de Renforcement des Capacités en Statistiques
A l'attention du coordonnateur
duProjet de Renforcement des Capacités
en Statistiques
Unité de Coordination du Projet, à Brazzaville,
derrière l'ambassade des États-Unis d'Amérique
au Congo, bloc1, parcelle 70/59 bis,
arrondissement 2 Bacongo
tél : +242 22 613 31 08
pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 10 février 2020

Le Coordonnateur
Patrick Valery ALAKOUA

FONDS BLEU

Une nouvelle étape a été franchie à Brazzaville

Ouverts le 27 janvier dernier par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Mme Arlette Soudan-Nonault, les travaux de la troisième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, lancée le 4 avril 2019 à Brazzaville, ont été clôturés le 28 janvier. En présence de Mme Rajae Chafil, directrice du Centre de compétences en changement climatique (4C) du Maroc; Maleye Diop, représentant résident du PNUD au Congo; Honoré Tabuna, représentant du secrétaire général de la CEEAC.

La photo de famille

Organisée avec l'appui du projet PNUD 4C Maroc, financé par le Gouvernement allemand, ainsi que le PNUD Congo, avec la collaboration technique du 4C Maroc, de la CEEAC et la COMIFAC, la troisième réunion du Comité de pilotage de l'étude de préfiguration du Fonds bleu pour le bassin du Congo a permis d'approuver le pipeline des projets avec leurs degrés de maturité et de véhicule financier proposé et ses modalités de gestion juridique, financière et opérationnelle.

Il s'agissait aussi de s'accorder sur les prochaines étapes pour la bonne finalisation de l'étude et sa présentation lors de la réunion finale de restitution prévue en février prochain. *«Nous nous réjouissons de constater que des progrès significatifs ont été accomplis à ce jour…Grâce aux efforts et à l'engagement sans failles de tous les acteurs, nous notons aujourd'hui avec beaucoup de satisfaction que l'étude est sur la bonne voie pour atteindre ses objectifs. Le PNUD reste pleinement mobilisé et réitère son engagement à accompagner cette dynamique positive jusqu'à son aboutissement»,* a déclaré Maleye Diop, représentant du PNUD au Congo.

Pour le représentant du secrétaire général de la CEEAC, cette réunion est capitale en ce sens qu'elle devra renforcer les résultats déjà obtenus et destinés à être soumis à l'approbation des ministres lors de la réunion de restitution prévue pour le mois de février 2020. *«Si les résultats déjà obtenus ensemble sont très encourageants, en revanche, nous savons qu'il reste des questions importantes à résoudre au niveau diplomatique, institutionnel, juridique et opérationnel sans oublier une forte communication et une pédagogie nécessaire, pour favoriser une appropriation ferme par les Etats membres de cette Institution financière de coopération sous régionale»,* a précisé Honoré Tabuna.

Dans son allocution, Mme Arlette Soudan-Nonault a estimé qu'à l'heure où les communautés et les populations sont victimes des effets néfastes du changement climatique, source de désolation et de désarroi, le Fonds bleu pour le bassin du Congo représente une véritable alternative pour la mise en œuvre de solutions adaptées. *«Nous devons par la mise en œuvre effective des projets contenus dans notre pipeline renforcer la résilience de nos communautés et améliorer leur bien-être»*, a-t-elle dit.

Pour la ministre, ce troisième comité de pilotage représente une étape essentielle dans la finalisation de l'étude de préfiguration du Fonds bleu. Raison pour laquelle, elle a attiré l'attention des participants de faire de perspicacité durant les travaux qui abordent le dernier virage de l'étude de préfiguration.

A la suite des échanges basés sur l'interprétation du mémorandum d'Oyo créant le Fonds bleu pour le bassin du Congo, le comité de pilotage a recommandé un schéma de gouvernance structuré autour de l'inscription d'une ligne de financement au sein d'une banque de développement, au lieu de mettre en place un fonds d'investissement autonome.

Par ailleurs, un schéma organisationnel du Fonds bleu pour le bassin du Congo a été validé par le comité de pilotage qui a recommandé au Consortium EY-INNPACT d'élaborer la description des missions et des attributions de chacun des organes de la gouvernance du Fonds. Il a également validé le schéma fonctionnel du Fonds bleu hébergé dans une banque de développement.

Le comité de pilotage a, en outre, recommandé à la Commission Climat du bassin du Congo, la mise en place d'un secrétariat permanent, initialement dénommé Unité de démarrage du Fonds bleu pour le bassin du Congo et dont le budget avait été adopté par les ministres, avec l'élaboration d'une feuille de route adoptée en avril 2018.

KAUD

VIE DES PARTIS

Bonaventure Mbaya appelle à ne pas parler de «mbochisation» du pouvoir

Président de la Convergence citoyenne, parti situé à l'opposition, membre de la Fédération de l'opposition congolaise (FOC), Bonaventure Mbaya était en face de la presse le 31 janvier dernier. A l'occasion de la rentrée politique de son parti, il a lancé un vibrant appel à tous les anciens des Forces du changement de la Conférence nationale souveraine ainsi qu'à tous les fidèles partisans de Bernard Kolelas, d'André Milongo, de Pascal Lissouba, de Charles David Ganao, de Jean-Pierre Thystère-Tchicaya, ainsi qu'à tous les déçus du PCT qui souhaitent une meilleure gouvernance nationale, de se retrouver au nom de l'unité nationale pour sauver le Congo.

Bonaventure Mbaya

Pour Bonaventure Mbaya, le constat sur l'état des lieux du Congo demeure catastrophique pour l'ensemble de la nation, malgré la signature de l'accord avec le FMI, en juillet 2019. Il estime que le bilan de l'année 2019 vient de confirmer la mauvaise gouvernance du Congo à travers la mauvaise volonté du pouvoir en place à prendre des initiatives crédibles pour décrisper la situation politique nationale et son incapacité à s'engager dans les réformes recommandées par les partenaires multilatéraux du Congo pour redresser la situation économique et sociale du pays.

Bonaventure Mbaya relève cependant que la confirmation de la mauvaise gouvernance du Congo en 2019, sanctionnée par la suspension de l'accord avec le FMI et le rejet du dossier du Congo lors du dernier Conseil d'administration du Fonds monétaire International est amplifiée par la déception et le niveau de mécontentement des Congolais, vis-à-vis du pouvoir en place.

Cette mauvaise gouvernance, selon lui, *«contribue gravement à la division des Congolais et à l'indexation de nos frères Mbochis par une majorité de nos compatriotes qui dénoncent une Mbochisation de l'Etat et du pouvoir qui serait à l'origine de cette mauvaise gouvernance génératrice de la crise qui fait souffrir tous les congolais».*

Et d'ajouter: *«La Convergence citoyenne, associée à l'alliance social-démocratie du Congo, a conscience que cette Mbochisation n'est que l'œuvre de quelques cadres Mbochis détenteurs du pouvoir d'Etat, qui ont choisi d'instrumentaliser leur ethnie d'origine pour gérer le pouvoir d'EtaT, mais qu'en réalité cette politique ne profite pas à tous nos frères Mbochis. Nous avons les preuves que de nombreux compatriotes Mbochis et d'autres ressortissants du nord du Congo sont également victimes, comme tous les autres compatriotes, de cette mauvaise gouvernance»*, a-t-il précisé.

Le président de la Convergence citoyenne a rappelé que cette mauvaise gouvernance a également permis à ses animateurs au pouvoir de mettre en place la politique de l'achat des consciences et du diviser pour régner. *«Ils ont ainsi réussi à atomiser tous les grands partis démocratiques issus de la Conférence nationale souveraine, en y créant et en y soutenant des tendances favorables au pouvoir, qui ont fini par faire imploser ces partis. Le MCDDI, l'UDR-MWINDA, l'UPADS, l'UFD et le RDPS ont connu cette situation avec l'existence en leur sein de toutes les tendances qui ont trahi la vision et l'esprit des fondateurs de ces partis. Ces tendances ont fini par rejoindre le PCT ou la majorité présidentielle après avoir marginalisé et contribué à affaiblir les tendances restées fidèles à la vision et à l'esprit des grands leaders fondateurs de ces grands partis»*, a expliqué Bonaventure Mbaya.

La persistance de cette mauvaise gouvernance et la crise qu'elle a engendrée, a-t-il poursuivi, *«ont causé un grand désastre national sur tous les plans. Ce désastre, qui a porté un coup dur à la concorde et à l'unité nationale, exige une solution immédiate pour mettre un terme à la souffrance collective des Congolais. Pour les besoins de cette solution à la crise actuelle du Congo, il est indispensable que les forces conscientes des conséquences de la mal gouvernance du pays puissent se retrouver dans un cadre consensuel pour envisager les conditions du changement et de la rupture par rapport à la mauvaise gouvernance actuelle».*

Dans cette optique, il a lancé un appel à tous les anciens des Forces du changement de la Conférence nationale souveraine ainsi qu'à tous les fidèles partisans de Bernard Kolelas, d'André Milongo, de Pascal Lissouba, de Charles David Ganao, de Jean-Pierre Tchystère-Tchicaya, ainsi qu'à tous les déçus du PCT qui souhaitent une meilleure gouvernance nationale. *«Retrouvons-nous ensemble, au nom de l'unité nationale pour sauver le Congo»*, a-t-il proposé.

Il a, en outre, réaffirmé la fidélité de son parti, Convergence citoyenne, et de l'alliance social-démocrate aux valeurs de paix, de démocratie, de liberté, de solidarité et de justice sociale. *«Valeurs qui fondent la social-démocratie, doctrine que nous avons en partage au sein de la grande famille socialiste et progressiste mondiale et à laquelle nous sommes si fortement attachés»,* a-t-il soutenu.

Face au danger de déstabilisation qui guette et menace le pays et toute la sous-région d'Afrique centrale, *«nous n'avons jusqu'à ce jour ménagé aucun effort pour un véritable dialogue national inclusif, seul cadre crédible pour aboutir à un compromis politique, positif et constructif»,* a-t-il affirmé.

Tout en reconnaissant la pertinence et le bilan fondés de la nécessité d'un dialogue national inclusif, le président de la Convergence citoyenne a souligné que les Congolais s'accordent préalablement sur le concept du dialogue national inclusif dont il est question. Parce que selon lui, le pays a connu sept dialogues sous l'égide du PCT: *«Tous ces dialogues n'ont en définitive été que des occasions marquées pour la réconciliation nationale. Ces différents dialogues ont plus contribué à réinstaller le PCT comme parti-Etat, à consolider le pouvoir en place dans sa mauvaise gouvernance et à anéantir les avancées démocratiques mises en place par l'historique conférence nationale souveraine et par la transmission en 1991 et 1992 ».*

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Affaires des «Biens mal acquis»: la machine s'emballe à Paris!

A Brazzaville, les conversations étaient alimentées en fin de semaine dernière par l'inculpation par la Justice française de Christel Denis Sassou-Nguesso pour *«blanchiment»*. L'inculpation date de décembre, mais la presse française qui s'en délecte ne l'aurait appris que vendredi dernier. *«Les propriétés»* du fils du président congolais *«à Paris et à Neuilly-sur-Seine ont été saisies»*. L'enquête est ouverte depuis 2009 après une plainte de trois associations; elle porte sur des soupçons *«d'acquisition frauduleuse de patrimoine par la famille Nguesso»*. Christel Denis Sassou-Nguesso sera-t-il bientôt jugé? La justice française est semble-t-il décidé d'aller jusqu'au bout de cette affaire. Reste à attendre la réaction de la famille Nguesso qui est visée. L'opinion observe.

Le pasteur Ntumi, bientôt à Brazzaville pour la présidentielle?

L'hypothèse est de plus en plus envisagée dans son entourage. Le président du Conseil national des républicains (CNR), Frédéric Bintsamou dit pasteur Ntumi, entendrait se présenter à l'élection présidentielle de 2021. Selon une rumeur, *«l'intéressé en aurait informé par courrier»* les autorités du pays. Cette éventualité suscite une certaine angoisse auprès de ceux qui pensent que son retour pourrait être source de perturbations de la paix dans les arrondissements sud de la capitale où il pourrait s'installer, parce qu'ils ne le voient pas ailleurs que là-bas. *«Il est mieux qu'il reste là où il se trouve»,* entend-on dire.

Inondations catastrophiques à Pointe-Noire: «l'eau aux hanches!»

Les Ponténégrins se sont réveillés vendredi 7 février les pieds dans l'eau. Une pluie, commencée vers 3h du matin, est tombée sur la ville jusqu'aux environs de 13h. Beaucoup d'eau sur la ville en pleine petite saison sèche de janvier-février. Les ruisseaux se sont gonflés, quittant leur lit. Les eaux, indisciplinées, ont simplement enjambées les ponts et inondées les routes et des quartiers entiers, perturbant la circulation des heures durant. Quartiers Culotte, Saint-Pierre et tous les autres quartiers surnommés «Dibodo» (la boue, en vili), Maténdé, Centre-ville, Tchinouka, Mbota, etc., presque tous les arrondissements étaient touchés. Au quartier Makayabou, un enfant a failli se noyer dans la maison familiale envahie subitement par l'eau alors que les parents dormaient avant d'être réveillés par ses cris. Les Congolais qui n'ont pas perdu le sens de l'humour disent que l'eau était jusqu'aux hanches. Il fallait retrousser le pantalon ou le pagne, se déchausser ou prendre les pousse-pousse pour se déplacer dans les rues submergées. On en a passé et repassé les séquences sur le petit écran. On a oublié. Mais la situation rebondira chaque année, si elle ne trouve rapidement solution (Lire aussi notre éditorial).

Un périmètre à risque, celui de l'école Ngaliéma

Les gens qui passent aux heures tardives de la nuit dans les parages de l'école Ngaliéma à Massina, un quartier de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, prennent un gros risque. En effet, le bas-fond de cet établissement est un refuge des bandits qui y agressent les passants. La dernière victime est un jeune homme de 26 ans, habitant rue Diafouka. Le 26 janvier dernier, de retour d'une veillée funèbre, il a été sauvagement tabassé par des bandits cagoulés qui lui ont ravi de l'argent et un téléphone portable, avant de prendre la clé des champs. L'infortuné ayant perdu connaissances, a été conduit dans un hôpital et s'est retrouvé avec 37 points de suture.

Poto-Poto: c'était un crime commis par des ''Américains''

Il y a quelques jours, précisément dans la nuit du 25 au 26 janvier dernier, un jeune homme vivant rue Kouyou, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de la capitale congolaise, a été tué froidement. Les jours ont passé. En recoupant un certain nombre de renseignements et d'informations, la police a réussi à mettre la main sur eux. Il s'agit d'un crime crapuleux commis par un groupe appartenant à une écurie semant la mort et la désolation par pur banditisme dans les quartiers de Brazzaville: les ''Américains''.

L'avenir de Nkayi

C'est la quatrième ville du pays et elle *«mérite un meilleur sort que celui qui lui est réservé aujourd'hui»*, regrette un lecteur. *«Pendant la saison des pluies, les gens s'enfoncent dans la boue. Pendant la saison sèche, tout est recouvert de poussière, jusqu'aux lits et aux assiettes»*, écrit-il. Peut-être *«faut-il bitumer toutes les rues de Nkayi?»*

Exclus du lycée parce qu'ils se prenaient pour des gladiateurs

Quatre élèves d'un lycée d'enseignement technique ont été exclus définitivement pour *«indiscipline notoire»,* en application d'une note du proviseur qui a prononcé cette mesure pour récidive. Leur chef de file a agressé le surveillant général réputé à cheval sur les consignes de discipline et de sécurité. L'habillement extravagant et la coiffure bizarre de l'élève avaient poussé le surveillant à le sortir du cours. Mais, l'élève connu pour ses excès comportementaux, a grimpé au mur et est venu agressé le surveillant sous les encouragements de trois de ses complices. Le surveillant n'a dû son salut qu'à l'intervention de ses collègues qui ont maîtrisé le récidiviste.

HANDICAP

Améliorer les conditions d'intégration scolaire et socioprofessionnelle

Dans le cadre du projet «Intégration scolaire et socioprofessionnelle des personnes vivant avec handicap à Bacongo», la Communauté promotion et développement (CPS) représentée par Franca Selena et le groupement des intellectuels et ouvriers handicapés du Congo (GIOHAC) par son vice-président Philippe Mouyabi, ont organisé des rencontres de sensibilisation dans les écoles publiques de Bacongo (Nkeoua Joseph A et B, Fraternité, Glacière, 3 Francs A et B, Amitié A et B, Solidarité A et B, Mbiemo 1 et 2 et Mbama), avec les personnes vivant avec handicap (PVH). Les rencontres de sensibilisation ont été clôturées vendredi 7 février 2020 à l'école Nkeoua Joseph. Pendant cette cérémonie de clôture présidée par Fortuné Armand Kondo, chef de cabinet de l'administrateur-maire de Bacongo, les enfants vivant avec handicap, fréquentant les écoles précitées ont reçu des kits scolaires pour les inciter à travailler davantage.

Le projet «Intégration scolaire et socioprofessionnelle des per-

Les organisateurs, les directeurs des établissements et les enseignants

sonnes vivant avec handicap à Bacongo» est financé par l'Eglise Vaudoise italienne. Son but est de contribuer à l'amélioration de vie des PVH dans l'arrondissement 2 Bacongo. 80 personnes vivant avec handicap ont reçu un microcrédit pour démarrer ou développer leurs activités professionnelles, 20 jeunes et adultes non scolarisés bénéficient des cours d'alphabétisation.

Pendant les rencontres, trois types d'activités ludiques ont été organisées. La première consistait à s'identifier aux personnes aveugles, où l'étudiant était bandé aux yeux et devait suivre le son d'un objet qui se déplaçait jusqu'à ce qu'il puisse le prendre. La seconde était consacrée aux sourds-muets et l'élève devait imiter une série d'actions quotidiennes avec les seuls gestes. La dernière activité était dédiée au handicap moteur; l'enfant effectuait un parcours avec un pied attaché à celui d'un copain de classe.

Les difficultés rencontrées par les enfants dans l'exécution des jeux leur ont fait comprendre les obstacles qu'une personne handicapée peut rencontrer chaque jour et l'importance d'aider une personne en difficulté.

Le projet a envisagé la construction des structures adaptées

Pendant la remise des kits aux enfants

à ce besoin. En septembre 2019, 13 rampes pour l'accès aux salles de classe ont été construites dans les 8 bâtiments des écoles publiques de Bacongo. Il a aussi soutenu des personnes handicapées sans emploi en leur offrant des formations professionnelles pour apprendre un métier et pouvoir s'insérer dans le marché du travail. Trois bénéficiaires ont commencé le cours d'informatique d'une durée de trois mois au début du mois de février.

Pour Franca Selena, le projet a commencé par une enquête pour avoir des données fiables des PVH. L'enquête menée dans l'arrondissement de Bacongo a montré différents résultats notamment la marginalisation des PVH qui ne sont pas incluses dans la société. «Nous n'avons pas voulu apporter de l'aide à ces personnes, mais plutôt les inciter à changer leur situation à l'avenir en leur apprenant un métier, et en leur octroyant des microcrédits», a-t-elle dit.

De son côté, Philippe Mouyabi a encouragé les enfants vivant avec handicap à travailler davantage. Aux parents, il leur a demandé d'accompagner leurs enfants et aux enseignants, d'avoir une attention particulière à leur égard, car, ils constituent la pépinière pour le Congo.

Fortuné Armand Kondo a souligné que les personnes vivant avec handicap (PVH) sans l'ignorer, sont confrontées à plusieurs problèmes qui requièrent des pouvoirs publics et de la société toute l'attention soutenue à leur égard. Pour cela, il a encouragé et remercié les responsables des deux associations pour le projet initié en faveur des personnes vivant avec handicap à Bacongo.

A. N'K-K.

Qui me répondra?

Comment notre faible production agricole nationale peut-elle satisfaire les besoins alimentaires des populations?

Gilbert Malanda (Loua-Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

ENTREPRENARIAT

Inciter les jeunes à s'inscrire au programme de la Fondation Tony Elumelu

Depuis le 1er janvier 2020, la Fondation Tony Elumelu (TEF) a relancé ses inscriptions pour son programme de financement. L'administrateur général de la startup Shou'Apps Yves-Blandis Ganfere, et lauréat 2019 de la TEF a pris l'initiative d'organiser des séances de formation et de coaching avec l'ambition de faire sélectionner 100 jeunes porteurs de projets pour cette année. C'était à l'occasion du lancement de la campagne de sensibilisation organisée par la banque United Bank for Africa (UBA) lundi 3 février 2020.

Yves-Blandis Ganfere

La campagne consistait à proposer des sessions dans les écoles et les Instituts d'études supérieures. Le programme est destiné aux PME/PMI de moins de 3 ans d'existence et aux porteurs de projets. Six établissements ont montré de l'intérêt pour ces séances à savoir: ITP, ESGAE, IMB, RBTECH/Yekolab, ISTP. Pendant le mois de février, il sera organisé des séances de formation pour permettre à plus d'entrepreneurs de bénéficier les inscriptions pour le programme de financement de la TEF.

«Il n'est plus à démontrer que l'entreprenariat est un facteur clé pour toute nation qui aspire au développement social et économique. Fort de mon ambition de contribuer à redynamiser, promouvoir l'entreprenariat en milieu juvénile et à créer des opportunités pour les jeunes, je me suis assigné la mission, avec l'aide de la banque UBA et la Fondation perspective d'Avenir, de mettre en place des séances de coaching et accompagner les jeunes à postuler à ce concours», a déclaré Yves-Blandis Ganfere. Ces séances de training, a-t-il poursuivi, ont pour vocation de catalyser pour impulser et propulser cette jeunesse. «Cette formation sera modulable selon la disponibilité de chacun, pendant tout le mois de février. On essayera de voir comment structurer le projet, voir sur quel plan on peut améliorer le projet. Une fois cette phase terminée, il y aura la phase de soumission. On sait qu'au Congo, tout le monde n'a pas accès à l'outil informatique, on mettra à la disposition des jeunes des ordinateurs et une connexion internet pour postuler. Une fois ces jeunes sélectionnés par la Fondation Tony Elumelu, des coach seront mis à leur disposition pour leur apprendre comment vendre leur projet afin qu'il soit validé devant un jury. Pendant les 12 mois de leur formation, nous les accompagnerons en apportant une expertise en cas de besoin, tout en les aidant à formaliser leurs entreprises», a-t-il confié.

Loriane Dzon, directrice de communication de la banque UBA a indiqué: «Yves-Blandis Ganfere a pris l'engagement d'accompagner les jeunes qui veulent s'inscrire pour cette année à la TEF, pour qu'il y ait plus de lauréats. Un constat a été fait: les Congolais ne sont pas nombreux à postuler à ce programme. Il organisera des séances de formation tous les samedis du mois de février. Yves-Blandis a contacté la banque UBA pour être accompagné et nous avons trouvé que c'était une bonne initiative vue que de notre côté, nous sommes impliqués dans la promotion du programme Tony Elumelu. Nous avons décidé de l'accompagner en

Des étudiants de différents Instituts

mettant à sa disposition des modems et une connexion internet qui va lui servir à aider les jeunes à s'inscrire. Les formations qu'il va donner vont se faire au niveau de l'incubateur de la Fondation perspective d'Avenir».

La directrice de communication espère que cette année, les jeunes seront mobilisés et le nombre des lauréats va s'accroître.

La Fondation Tony Elumelu propose un programme de soutien aux jeunes entrepreneurs africains. Accessible aux porteurs de projet dans les 54 pays du continent, elle leur permet de bénéficier: d'une formation de 12 semaines, de l'assistance d'un mentor expérimenté, d'un capital d'amorçage de 5000 dollars (soit 2.900.000 FCFA environ), de l'un des réseaux d'entrepreneurs le plus vaste d'Afrique.

L'inscription se fait sur le site internet tefconnect.com du 1er janvier au 1er mars à minuit. A ce jour, 7531 entrepreneurs africains ont déjà bénéficié de l'appui de la Fondation Tony Elumelu.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

33e SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

Les dirigeants réaffirment leur volonté de résoudre les crises

Le siège de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Ethiopie, a accueilli du dimanche 9 au lundi 10 février 2020, le 33ème Sommet de l'organisation. «Faire taire les armes» en a été le thème central. Au cours des assises, les chefs d'Etat et de gouvernement ont traité des questions liées aux crises qui minent le continent, notamment en Libye, au Soudan du Sud et dans la région du Sahel. L'une des étapes marquantes de cette rencontre qui se tient au début de chaque année, a été la désignation du Sud-africain Cyril Ramaphosa à la tête de l'institution, en remplacement de son homologue Abdel-al-Sissi d'Egypte.

Les crises qui déchirent le continent ont préoccupé les chefs d'Etat

Comme il est de tradition, le sommet avait débuté par la réunion des ministres des Affaires étrangères, débouchant sur la feuille de route à soumettre aux chefs d'Etat. Puis, la désignation par ses pairs du président Sud-africain a permis d'aborder les sujets contenus dans l'agenda du sommet. Elu pour un an, le nouveau président de l'UA a d'ores et déjà convoqué deux sommets pour le mois de mai 2020, qui se tiendront à Pretoria dans son pays. L'une des rencontres traitera des questions de paix et de sécurité en Afrique, et l'autre planchera sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). Il s'agira de sa véritable mise en pratique, après son lancement officiel il y a quelques mois à Niamey, au Niger.

Tenu en présence d'Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU, le sommet de l'UA bien qu'ayant mis au centre des préoccupations le conflit libyen, s'est déroulé en l'absence des principaux protagonistes de la crise, qui n'ont pas fait le déplacement de la capitale éthiopienne. Les deux frères ennemis, le maréchal Khalifa Belqasim Haftar et Fayez al-Sarraj qui contrôlent chacun un bastion du pays, ont boycotté la rencontre. Alors que le sujet sur la Libye était en droite ligne avec la rencontre de haut niveau tenue récemment à Brazzaville, au Congo sous les auspices de Denis Sassou-Nguesso, président du Comité de haut niveau sur la Libye.

D'autres questions comme l'autonomisation de l'UA, celles liées à l'économie et le social tout comme celle sur la politique ont elles aussi dominé les débats pendant cette conférence des chefs d'Etat. Comme lors de leur 30e Sommet en janvier 2018, où le Rwandais Paul Kagamé avait succédé à Alpha Condé de Guinée, les dirigeants du continent se sont à nouveau préoccupés de façon particulière des stratégies et conventions initiées par l'UA elle-même, émanant des 55 Etats membres.

En 2021, c'est le président de la RD Congo Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo qui prendra les rênes de l'organisation panafricaine, et présidera aux destinées de celle-ci jusqu'en 2022, avant de passer le témoin à un autre de ses homologues.

Aristide Ghislain NGOUMA

CENTRAFRIQUE

L'accord de paix a un an

Après plusieurs années de conflits armés en Centrafrique, le gouvernement et 14 groupes rebelles avaient décidé de faire taire les armes le 6 février 2019 à Khartoum, au Soudan. Un an après la signature de l'accord l'heure est au bilan. Le pouvoir centrafricain et la MINUSCA se félicitent d'un texte qui commence à produire ses effets, même s'ils dénoncent des violations à l'actif des 14 groupes armés signataires. Les groupes armés, eux, parlent d'une mise en application «très mitigée».

L'accord de paix obtenu à Khartoum avait suscité grand espoir à Bangui

Les dividendes de l'accord de paix sont de plus en plus visibles, note avec satisfaction le porte-parole de la MINUSCA. La preuve, le niveau des violences a baissé: *«de 1 700 personnes tuées pendant le second semestre de 2018, on est passé à moins de 900 pour la même période de l'année passée, une baisse de près de 50%»,* assure Vladimir Monteiro.

Pouvoir et MINUSCA citent d'autres avancées: sur le plan de la restauration de l'autorité de l'Etat à travers le pays notamment. Des bases et barrières des groupes armés ont été démantelées et des immeubles publics restitués, mais surtout, ils pointent le déploiement de 1 200 soldats des Forces armées centrafricaines(-FACA) à l'intérieur du pays. Ils étaient à peine 80 en 2017.

Mais les défis sont encore immenses. Si plus de 1 300 combattants issus de 8 groupes armés ont été démobilisés dans l'ouest de la RCA, ils ne représentent en réalité que moins de 15% des effectifs prévus. La mise en place des unités spéciales mixtes de sécurité (USMS) qui regroupent soldats des FACA et combattants des groupes armés, tarde à s'installer.

La création de la *«Réduction de la Violence Communautaire»* (CVR) a pris également du retard, alors que loin de la capitale, on a vu ces dernières semaines des violences contre la population civile et des affrontements entre groupes armés.

Enfin, ces groupes armés qui contrôlent encore une grande part du territoire, semblent de plus en plus nerveux. Ils accusent le gouvernement d'avoir appliqué l'accord a minima, en mettant en place uniquement un gouvernement élargi et des mécanismes de suivi de l'accord, sans plus.

Gaule D'AMBERT

Tarifs d'abonnement

Congo
6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400
1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE

BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°350/2020/BZ-C

INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours : cette procédure concerne les immeubles suivants :

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr/Dpt	Requérants
1	**19763 du 21-12-18**	Sect -, bloc - ; Plle 14 ; Sup : 400,00m²	**KINTELE**	**POOL**	**AKOLI Rosalie Brigitte**
2	**20029 du 14-03-19**	Sect -, bloc - ; Plle 4 ; Sup : 2.597,00m²	**QUARTIER OMBONDO (NGOUENE)**	**CUVETTE**	**NG. Daudet James Aaron**
3	**20448 du 23-07-19**	Sect -, bloc - ; Plles 9 et 10 ; Sup : 748,64m²	**COMMUNE DE KINTELE**	**POOL**	**Société Tercale S.C.I**
4	**20463 du 26-07-19**	Sect P8, bloc 118 ; Plle 3 ; Sup : 526,36m²	**79BIS, RUE KIMPADZOU**	**4-BZV**	**Enfants GANGLIA**
5	**20990 du 14-11-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 385,00m²	**MATARI**	**7-BZV**	**FOUANA Thérèse**
6	**20995 du 14-11-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 634,40m²	**MATARI**	**7-BZV**	**FOUANA Thérèse**
7	**20858 du 10-10-19**	Sect P10, bloc 73 ; Plle 01 ; Sup : 181,47m²	**44, RUE MBAMOU**	**5-BZV**	**YAGNEMA Sylver Olivier**
8	**20941 du 30-10-19**	Sect BS, bloc 81 ; Plle 10 ; Sup : 235,36m²	**51, RUE MBOMO**	**6-BZV**	**BREHIMA Berthe**
9	**20575 du 02-09-19**	Sect CI, bloc 27 ; Plle 04 ; Sup : 425,06m²	**RUE MPANA**	**9-BZV**	**OBAMI Lydie Clarisse**
10	**20576 du 02-09-19**	Sect P8, bloc 01 ; Plle 13 ; Sup : 456,60m²	**11BIS, RUE MALIMA**	**4-BZV**	**OBAMI Lydie Clarisse**
11	**20921 du 23-10-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 438,11m²	**QUARTIER PAUL NGAMBIO**	**POOL**	**DJAMA Louis Marie Joachin**
12	**19621 du 26-06-18**	Sect P11, bloc 28 ; Plle 8 ; Sup : 300,81m²	**1349, RUE KINTELE**	**5-BZV**	**NKORI Firmin**
13	**20968 du 07-11-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m²	**QUARTIER NDIBOU (PK45)**	**POOL**	**NGABANGUI Gulles Latran**
14	**20967 du 07-11-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 4.000,0000m²	**QUARTIER NDIBOU (PK45)**	**POOL**	**NGABANGUI Gulles Latran**
15	**20969 du 07-11-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 1.000,00m²	**QUARTIER NDIBOU (PK45)**	**POOL**	**NGABANGUI Gulles Latran**
16	**21122 du 20-12-19**	Zone rurale ; Sup : 20.000,00m² soit 2ha 00a 00ca	**VILLAGE IMPANI TERRE MPIERE**	**POOL**	**ONGOUBI Gastien Jonas**
17	**16588 du 28-06-17**	Sect BD2, bloc 124 ; Plle 9 ; Sup : 331,61m²	**17, RUE TSALA (QUARTIER 753 MIKALOU)**	**9-BZV**	**GAMBOU Véronique**
18	**20811 du 30-09-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 400,00m²	**BILOLO (CARRIERE)**	**9-BZV**	**YOCKA LOTITA Théscia Murielle**
19	**21003 du 20-11-19**	Sect BD3, bloc 60 ; Plle 34 ; Sup : 429,20m²	**RUE MPONGABIE (QUARTIER KOMBO MATARI)**	**9-BZV**	**YOKA IKAMA Raymond**
20	**21189 du 31-12-19**	Sect P14, bloc 70 ; Plle 15 ; Sup : 392,48m²	**57, RUE OBOLI**	**6-BZV**	**TSANA née AMPHA Marie**
21	**20534 du 20-08-19**	Sect P7suite (exP7), bloc 50, Plle 20 (ex1436), Sup : 359,40m²	**1436, RUE LEKOUMOU**	**4-BZV**	**SEYDOU NIANGADOU**
22	**21076 du 10-12-19**	Sect P13C, bloc 3 ; Plle 29 ; Sup : 599,51m²	**RUE MALANDA CITE DES 17**	**7-BZV**	**NDOMBI née ONDONGH Léa Judith**
23	**21136 du 24-12-19**	Sect P6, bloc 100 ; Plle 06 ; Sup : 401,15m²	**141, RUE YAKOMAS**	**5-BZV**	**BOKILO NGOUAKEITA Patricia Claudia**
24	**21217 du 08-01-20**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 1.600,00m²	**QUARTIER FLORENT NTSIBA (KINTELE)**	**POOL**	**NTSIBAFLORENT**
25	**20974 du 07-11-19**	Sect Zone non cadastrée ; Sup : 400,00m²	**MATARI**	**7-BZV**	**NGUIEGNA Ray Ardenne Jeanin**
26	**21053 du 03-12-19**	Sect P10, bloc 2 ; Plle 10 ; Sup : 445,50m²	**23, RUE CABLE**	**4-BZV**	**OYONO Pierre Doriac**
27	**21067 du 06-12-19**	Sect AT, bloc 46 ; Plle 32bis ; Sup : 201,05m²	**03, RUE RAPHAEL BIDIE (QUARTIER NGAMBIO)**	**4-BZV**	**NSAMBA BOTETI Maxime**
28	**20271 du 29-05-19**	Sect P4, bloc 153 ; Plle 8 ; Sup : 197,23m²	**10, RUE LOUINGUI**	**4-BZV**	**GANTSOUA DJALEA née OMOLONGO-SOPO Marléne C.**
29	**21075 du 10-12-19**	Sect P2, bloc 12 ; Plle 12 ; Sup : 238,742m²	**23, RUE DISPENSAIRE**	**3-BZV**	**WAGUE GAOUSSOU**
30	**9548 du 03-03-14**	Sect BD3, bloc 78 ; Plle 6bis ; Sup : 400,00m²	**QUARTIER KOMBO**	**9-BZV**	**OLANDZOBO Gervais**
31	**19557 du 07-06-18**	Sect AT, bloc 27 ; Plle 25 ; Sup : 293,69m²	**96, RUE MONGOLET LAURENT**	**4-BZV**	**NKAKOUTOU Serge Sylvain**
32	**17110 du 11-12-17**	Sect P13C, bloc 37 ; Plle 16 ; Sup : 200,00m²	**2552, RUE ITENDI**	**7-BZV**	**MVOUAMA Vianney Fresnay**
33	**20945 du 31-10-19**	Sect P8, bloc 186 ; Plle 10 ; Sup : 270,80m²	**93, RUE DJAMBALA**	**4-BZV**	**MAWANDZA Freddy Fresnel**
34	**20944 du 31-10-19**	Sect P4, bloc 144 ; Plle 8 (ex 7bis) ; Sup : 249,82m²	**35BIS, RUE BAKOUKOUYAS**	**3-BZV**	**AKOLI Ildevert Mesmin**
35	**11983 du 23-02-15**	Sect AN, bloc 82 ; Plle 11 ; Sup : 180,00m²	**22, RUE DE LA CUVETTE**	**4-BZV**	**KOUNOUMONO Alain**
36	**16991 du 02-11-17**	Sect AT, bloc 59 ; Plle 28 ; Sup : 358,78m²	**RUE MASSENGO**	**7-BZV**	**MIAHOU Dieudonné**
37	**21245 du 15-01-20**	Sect PA, bloc 13 ; Plle 02 (ex.45) ; Sup : 366,83m²	**45, AVENUE DE LA BASE AERIENNE (Q. MAYA-MAYA)**	**4-BZV**	**BIKINDOU Noël**
38	**21074 du 10-12-19**	Sect -, bloc - ; Plle - ; Sup : 494,00m²	**QUARTIER PAUL GAMBI (KINTELE)**	**POOL**	**PEYA Vladimir Valodia**
39	**20195 du 07-05-19**	Sect P7, bloc 57 ; Plle 08 ; Sup : 402,58m²	**861, RUE VOULA**	**4-BZV**	**ZADJI Faissol Gill Donald**
40	**21111 du 19-12-19**	Sect AN, bloc 24 ; Plle 02 ; Sup : 390,75m²	**8, RUE NIANGUE PONT (EX FERME OGB)**	**4-BZV**	**OBA MBWALE Francine Mylène**
41	**21254 du 21-01-20**	Sect AN, bloc 17 (ex 15) ; Plle 03 (ex 132) ; Sup : 381,70m²	**21, RUE LOUKALA (EX FERME OGB)**	**4-BZV**	**MBANI Pierrette**
42	**20374 du 02-07-19**	Sect P1 bloc 28 ; Plle 06 (ex.03) ; Sup : 267,33m²	**09, RUE BAYAS**	**3-BZV**	**NANDIBA Marie Cathérine**
43	**21066 du 06-12-19**	Sect P9, bloc 189 ; Plles 3 et 4 ; Sup : 556,24m²	**186, RUE GAMBOMA**	**5-BZV**	**MATHA LOUNGOUANGO Anne Chantal**
44	**21028 du 25-11-19**	Sect P9, bloc 134 ; Plle 4 ; Sup : 158,10m²	**34BIS, RUE SAINTE ANNE**	**5-BZV**	**MVIRI Laurette Natacha**
45	**20977 du 08-11-19**	Sect P9, bloc 138 ; Plle 1 ; Sup : 533,76m²	**72, RUE SAINTE ANNE**	**5-BZV**	**MVIRI Laurette Natacha**

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le **06 février 2020**
Le Chef de Bureau,

Gilbert MBANDZA.

CONFÉRENCE-DÉBAT AU CERCLE DE RÉFLEXION ÉNERGIE RÉPUBLICAINE (CRER)

L'Eglise et la lutte contre les antivaleurs

Poursuivant son programme d'activités, et en accord avec sa vocation essentielle d'apporter sa modeste contribution au relèvement des défis auxquels le Congo est confronté, le Cercle de réflexion Energie républicaine (CRER) s'est impliqué dans un sujet d'actualité; celui de la lutte contre les antivaleurs. Le sujet a fait l'objet d'une conférence-débat sous le thème «L'Eglise et la lutte contre les antivaleurs», sous l'éclairage des idées du révérend pasteur Ghislain Biabatantou. C'était le 25 janvier 2020 à l'hôtel Elaïs de Pointe-Noire.

De gauche à droite; Anicet Balhoud, Ghislain Biabatantou et Richard Pounga

Si le choix du thème de la lutte contre les antivaleurs se justifie par le fait qu'il colle à l'actualité, le faire animer par un homme d'Eglise se justifie plutôt par le fait que *«l'Eglise présente un certain nombre de particularismes par rapport aux autres institutions, et que l'Eglise se distingue principalement par son essence divine et sa vocation à diffuser un certain nombre de valeurs qui sont les fondements de la société»* **a dit Richard Pounga, le coordonnateur du CRER. En somme, c'est la doctrine sociale de l'Eglise, au pluriel (c'est-à-dire sans ignorer le volet œcuménique) qui a été mise en exergue, en ce que l'Evangile, Parole de Dieu est aussi une parole sur l'homme et sur la société.**

Et, c'est justement partant de certains versets bibliques, abondamment cités, que le pasteur Ghislain Biabatantou a développé le thème de l'Eglise et la lutte contre les antivaleurs. Partant d'abord des différentes valeurs qui sous-tendent la vie de l'être humain en général et qui se traduisent en besoins sociaux. Parmi lesquels les valeurs morales et spirituelles d'amour, de paix, de bonté, de justice, de vérité, etc. Et ensuite les antivaleurs tant décriées au Congo, notamment: le tribalisme, la corruption, le vol, la concussion qu'il faut combattre. Et comment donc les combattre du point de vue de l'action menée par l'Eglise universelle? Le pasteur orateur a indiqué trois voies: la solution passe par la formation de l'homme qui passe induit la transformation des mentalités. Ensuite l'enseignement depuis les familles, l'école, etc. donc la transmission des valeurs humaines telles que prônées par l'Eglise. Et enfin la Communication par les médias, a dit l'homme d'Eglise.

La bonne nouvelle vient par l'Eglise a dit le conférencier pasteur Ghislain Biabatantou. On ne peut nier son influence bénéfique sur les progrès de la justice, même s'il reste encore beaucoup à faire pour que notre monde se transforme selon l'esprit de l'évangile, disait déjà un de ses confrères.

Même si l'Eglise elle-même, au sens œcuménique du terme, n'est pas exempte d'antivaleurs en son sein, cela n'empêche pas qu'elle soit le référentiel du dessein d'amour de Dieu pour l'humanité et donc à même de porter le message de la lutte contre les antivaleurs. Et Richard Pounga le coordonnateur du CRER de conclure: *«traquons collectivement les antivaleurs, car du succès de cette lutte dépend l'émergence de notre pays. Engageons-nous à opérer la transformation positive de nos mentalités en respectant le bien public et en privilégiant l'intérêt général».*

Jean BANZOUZI MALONGA

COMMUNIQUÉ

La Commission épiscopale pour la Famille et la Vie organise un pèlerinage pour les familles du 19 au 22 mars 2020 dans l'enceinte de la Paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. En voici les temps forts:

Vendredi 20 mars 2020: conférence inaugurale animée par Mgr Louis Portella Mbuyu, Evêque de Kinkala, thème: *«Amour familial, Vocation et Chemin de la Sainteté», 2ème Thème: «La Vision du Cardinal Emile Biayenda sur la Famille»*, orateur: Abbé Albert Nkoumbou (Sourire) du Diocèse de Kinkala.

Samedi 21 mars 2020: - Pèlerinage au Mont Cardinal Emile Biayenda.

Dimanche 22 mars 2020: - Messe de clôture à la cathédrale Sacré-Cœur et visite de la maison du cardinal.

Bienvenue à toutes les familles désireuses d'y prendre part afin de partager ces moments d'intense prière et de méditation.

Pour la CEFV, la Coordonnatrice,
Sr Rolande MILANDOU

PROGRAMME DES OBSEQUES DE MADAME NZOUMBA SIASSIA LOUISE
Décédée le 3 février 2020, à Pointe-Noire

Date: Dimanche 16 février 2020
Lieu: Nsatou-Ntoto Boko (Département du Pool)

Déroulement:

Vendredi 14 février 2020
- **15h arrivée de la dépouille mortelle par le vol de TAC en provenance de Pointe-Noire, suivie du dépôt à la morgue municipale**

Samedi 15 février 2020
- **9h: levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville (CHU)**
- **10h: recueillement au domicile familial, 32 rue Père Bonnefont à Bacongo**
- **11h: culte funèbre au domicile familial**
- **13h: départ pour le village Nsatou-Ntoto (Boko)**
- **16h: arrivée à destination.**
- **De 17h à l'aube: animation**

Dimanche 16 février 2020
- **10h: oraison funèbre**
- **11h: inhumation**
- **15h: retour à Brazzaville.**

NECROLOGIE

Monsieur Joseph Vouidibio, professeur à la retraite de l'université Marien Ngouabi, sa progéniture et famille informent les parents, amis et connaissances du décès de leur fils et frère Benjamin Marie José Fabrice VOUIDIBIO DIATA Responsable transport et audit de la société X – oil. Il est décédé le jeudi 6 février 2020 à 15h00, suite à un accident de circulation sur la nationale n° 2 à hauteur du village Itsouali.
La veillée se tient au n° 9 de la rue Abraham Matouba quartier Château d'Eau Ngangouoni (arrêt de bus Mitoko).
La date des obsèques sera communiquée ultérieurement

VATICAN

Le père Aemilius devient le nouveau secrétaire particulier du Pape

Le prêtre uruguayen, que le Pape François connaît depuis 2006, prend la place laissée en décembre dernier par le père Pedacchio, selon la salle de presse du Saint-Siège. Ils se connaissent depuis 2006, depuis que le cardinal Jorge Mario Bergoglio, archevêque de Buenos Aires, l'a appelé parce qu'il avait entendu parler de son travail avec les enfants des rues. Le prêtre uruguayen Gonzalo Aemilius, docteur en théologie, devient le nouveau secrétaire particulier du Pape. Il prend la place du père Fabian Pedacchio, le prêtre argentin qui a travaillé aux côtés de François de 2013 à 2019, qui est revenu en décembre dernier à son poste à la Congrégation des évêques.

Le père Gonzalo Aemilius, de l'archidiocèse de Montevideo en Uruguay, et le Pape François. (Image d'arch.)

Issu d'une famille aisée de Montevideo, d'une grand-mère juive et de parents non-croyants, Gonzalo Aemilius s'est converti alors qu'il était au lycée, frappé par le sourire et la joie sur le visage de certains prêtres qui aidaient les enfants des rues malgré les menaces de mort. Il décide de devenir prêtre et de consacrer sa vie aux enfants.

Né le 18 septembre 1979, ordonné prêtre le 6 mai 2006, le père Aemilius a été directeur du lycée Jubilar Juan Pablo II en Uruguay et a étudié la théologie à Rome pendant deux ans.

Le matin du 17 mars 2013, tandis qu'il saluait les fidèles réunis devant la porte Sainte-Anne, le nouveau Pape François aperçoit dans la foule le père Aemilius et l'invite à le suivre dans l'église où il allait célébrer sa première messe avec les fidèles après l'élection. À la fin de la liturgie, le Pape François l'appelle à côté de lui et le présente à tous, leur demandant de prier pour lui et pour son travail avec les enfants des rues.

Dans les lignes de l'Osservatore Romano, le docteur en théologie dit avoir été frappé par la capacité de François à intégrer différentes valeurs et à les canaliser dans une seule direction: «l'expérience de cette capacité a été décisive dans ma vie. Il m'a appris à prendre le meilleur de chaque individu, aussi différent soit-il de tous les autres, et à le mettre à profit pour le bien de tous».

Le prêtre uruguayen choisi par le Pape François accompagnera l'autre secrétaire particulier, le père Yoannis Lahzi Gaid.

(Sources vaticanes)

DISTINCTION

Mgr Panteleimon Arathymos, officier dans l'Ordre national du mérite congolais

Le président de la République, Denis Sassou Nguesso par décret 2018-422 du 26 novembre 2018, a élevé au grade d'officier dans l'ordre national du mérite congolais, Mgr Panteleimon Arathymos, archevêque orthodoxe métropolitain du Congo Brazzaville et Gabon.

Le colonel Norbert Okiokoutina décorant Mgr Panteleimon Arathymos

C'est une distinction honorifique qui vient couronner les efforts consentis par ce prélat de l'Eglise orthodoxe dans la pastorale d'évangélisation et les activités de bienfaisance pour le bonheur des peuples. Il vient d'être admis dans le cénacle des ordres nationaux du Congo-Brazzaville. C'est le colonel Norbert Okiokoutina, grand chancelier qui a remis cette distinction au récipiendaire, vendredi 31 janvier 2020, à la grande chancellerie des ordres nationaux, devant les invités, entre autres, l'abbé Vincent de Paul Malonga, représentant Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville; Mgr Giuseppe Commisso, sécretaire de la Nonciature apostolique; Mme Emilienne Raoul, présidente du Conseil économique et social; du consul général honorifique de la Grèce au Congo.

Mgr Panteleimon Arathymos n'a pas caché son émotion. Il a remercié le président de la République pour cette distinction «C'est un grand honneur et une reconnaissance pour notre Eglise locale qui a totalisé 35 ans de vie. L'archidiocèse orthodoxe métropolitain du Congo Brazzaville et Gabon comprend 7000 fidèles répartis dans huit paroisses à travers les villes du Congo. On y trouve le complexe scolaire «Lumière des nations», l'école primaire et le collège avec 258 élèves, l'orphelinat foyer Saint Eustache de Dolisie qui héberge 25 enfants, la station radio voix de l'orthodoxie qui émet sur la fréquence modulée de 96.8 FM. Nous exprimons notre profonde gratitude à Mme Antoinette Sassou Nguesso, présidente de la fondation Congo Assistance, grande bienfaitrice de l'orphelinat et aussi, au premier ministre, chef du gouvernement qui n'ont cessé d'apporter leur soutien, malgré la crise économique qui secoue l'humanité entière».

Qui est Mgr Panteleimon?

Né le 2 avril 1974 sur l'Ile de Tinos, en Grèce, Mgr Panteleimon Arathymos est un diplômé de la Faculté théologique de l'Université nationale d'Athènes en 1996, de la Faculté de psychologie de la même université en 2001, du conservatoire national d'Athènes en 1997, de l'institut François en 1998 et de l'Académie de l'administration publique de la République Grecque en 2005. Il parle grec, anglais, français, italien et arabe. Il est ordonné diacre le 17 décembre 2000 et archiprêtre, le 11 mars 2001. En septembre 2006, il est envoyé au Patriarcat d'Alexandrie et de toute l'Afrique. Il a servi, par succession, comme directeur des œuvres missionnaires, vice-secrétaire de la Conférence épiscopale des archevêques orthodoxes d'Afrique, directeur du cabinet Patriarcal de Sa Béatitude Theodoros II, Pape et Patriarche d'Alexandrie et de toute l'Afrique et secrétaire en chef de la Conférence épiscopale orthodoxe de l'Afrique. Sur proposition de Sa Béatitude, il fut élu à l'unanimité le 21 novembre 2012 par la Conférence épiscopale comme premier évêque du nouveau diocèse orthodoxe du Congo-Brazzaville et Gabon. Le 2 décembre 2012, il est ordonné prêtre par Sa Béatitude Theodoros II en la cathédrale de l'Annonciation de la Vierge, à Alexandrie en Egypte où il a servi comme vicaire archiprêtre depuis 2006. Reconnaissant le grand progrès réalisé par l'Eglise orthodoxe du Congo-Brazzaville sous l'épiscopat de Mgr Panteleimon Arathymos, la Conférence épiscopale du Patriarcat, sur proposition de Sa Béatitude, a décidé d'élever l'évêché orthodoxe du Congo-Brazzaville et Gabon en qualité d'archidiocèse métropolitain, le 24 octobre 2017. Mgr Panteleimon Arathymos a assumé les fonctions de président en exercice du Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo, de janvier 2018 à janvier 2020.

De g. à dr.: le directeur du Centre culturel russe, le grand chancelier des Ordres nationaux, le récipiendaire, les représentants des Eglises

L'Eglise orthodoxe du Congo, sous la juridiction de l'ancien Patriarcat d'Alexandrie, a totalisée 35 ans de présence en République du Congo. Le premier prédicateur de l'orthodoxie à Brazzaville remonte en 1983 par un originaire de Lubumbashi en RD Congo. En 1985, l'archevêque d'Accra, Iréné, d'heureuse mémoire effectua sa première visite à Brazzaville et baptisa 65 fidèles. En 1991, le gouvernement du Congo-Brazzaville reconnut la communauté orthodoxe du Congo. Les premiers prêtres congolais furent ordonnés en 1994. L'Eglise orthodoxe mène sa pastorale d'évangélisation par la construction des églises, les écoles, les orphelinats et installé aussi, la radio voix de l'orthodoxie. En 2007, Sa Béatitude a effectué sa première visite au Congo. Le 7 octobre 2010, suite à la décision du Saint Synode du Patriarcat d'Alexandrie, la République du Congo et le Gabon se détachèrent de la juridiction spirituelle et administrative de Saints archevêchés d'Afrique centrale et du Cameroun, et constituèrent l'évêché du Congo et Gabon. En octobre 2012, Sa Béatitude a effectué sa seconde visite au Congo. Le 21 novembre 2012, le père Panteleimon Arathymos est nommé premier évêque du nouvel évêché du Congo-Brazzaville et Gabon. Son intronisation a eu lieu le 14 avril 2013, à Pointe-Noire. Aujourd'hui, l'archidiocèse orthodoxe métropolitain du Congo-Brazzaville et Gabon développe un grand travail missionnaire et catéchétique à travers des activités intenses dans les domaines de la charité, l'éducation, la santé et la prise en charge des besogneux.

Pascal BIOZI KIMINOU

DECRET PORTANT NOMINATION DES VICAIRES GENERAUX DANS L'ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE

La vie, le fonctionnement et l'organisation d'une Eglise Particulière, en l'occurrence d'un Diocèse, requièrent entre autres la présence de certaines institutions obligatoires. Parmi celles-ci, il y a le Vicaire Général. Cependant, le Droit universel reconnaît que, pour des raisons pastorales particulières, il peut avoir, dans un Diocèse, plusieurs Vicaires Généraux (Cf. canon 475, § 2).

C'est pourquoi, tenant compte des circonstances actuelles de l'Archidiocèse de Brazzaville d'une part et, considérant les dispositions canoniques en matière de nomination du Vicaire Général ou des Vicaires Généraux, d'autre part (Cf. canons 475-481),

Moi, Monseigneur Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville,

DECIDE

1. La nomination de M. l'Abbé Donatien BIZABOULOU, Prêtre de l'Archidiocèse de Brazzaville, et du Père Pascal TATI, de l'Ordre des Frères Franciscains, comme Vicaires Généraux de l'Archidiocèse de Brazzaville;
2. Les charges confiées à M. l'Abbé BIZABOULOU sont: les Vocations, les Séminaires et le Clergé;
3. Les responsabilités qui incombent au Père TATI sont: la modération de la Curie diocésaine (Cf. canons 473, §§2-3 et 474) et le gouvernement pastoral en harmonie avec la Commission Diocésaine pour la Pastorale et tous les Doyennés de l'Archidiocèse de Brazzaville;
4. La durée de cette nomination est de deux ans, à compter du début de cette année pastorale en cours (Cf. canons 477 et 481) ;
5. Les présentes dispositions, abrogeant toutes les dispositions antérieures et contraires au présent décret entrent en vigueur à la date de leur signature.

Fait à Brazzaville, le 2 février 2020

En la Présentation de Notre Seigneur Jésus
Monseigneur Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

DECRET PORTANT FERMETURE PROVISOIRE DE LA MONTAGNE DU CARDINAL EMILE BIAYENDA

L'Eglise Catholique encourage ses fidèles à fréquenter et à honorer les sanctuaires et les églises, ainsi que d'autres lieux sacrés, en vue de la vie intense de prière et de l'expression de la foi.

L'Archidiocèse de Brazzaville, propriétaire de la colline ayant servi de lieu de supplice et de mort d'un de ses dignes Pasteurs, en la Personne de Son Eminence Emile Cardinal BIAYENDA, a toujours soutenu et accompagné tous les croyants désireux d'aller se recueillir sur cette colline de Djiri appelée «Montagne du Cardinal Emile Biayenda».

Cependant, il a été observé manifestement des érosions grandissantes mettant à mal la consistance du sol de cette colline, certainement pour plusieurs raisons entre autres la fréquentation non réglementée des personnes qui s'y rendent. Les conditions climatiques contribuent aussi largement à la détérioration de ce site.

C'est pourquoi, en vue de stabiliser ladite colline par des actions appropriées, avec le concours des techniciens compétents;

Après avoir consulté toutes les institutions diocésaines et les personnes compétentes en la matière,

Moi, Monseigneur Anatole MILANDOU,
Archevêque de Brazzaville,

DECIDE

1. La fermeture de la «Montagne du Cardinal Emile BIAYENDA» pour une durée indéterminée;
2. Cette disposition qui ne doit souffrir d'aucune entorse sera appliquée par les Prêtres Responsables de ce site, au besoin avec le concours de la Force publique qui pourra éventuellement être appelée en cas de résistance de certains groupes et de certaines personnes;
3. Cette fermeture provisoire, et non définitive, de cette Montagne au public qui prend effet à compter du 22 mars 2020, doit être lue dans toutes les Paroisses de l'Archidiocèse et dans les organes d'information ou de communication de notre Eglise Particulière.

Fait à Brazzaville, le 3 février 2020

Monseigneur Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

AVIS DE MESSE

Une messe à Paris à la mémoire du cardinal Émile Biayenda, archevêque de Brazzaville, assassiné le 22 mars 1977.

L'Association Cardinal Émile Biayenda-France (ACEB-France), les abbés Armand Makoukila et Norbert Bouka, coordinateurs du Collectif des prêtres congolais en région parisienne, invitent chrétiens congolais et amis du Congo résidant en France, hommes et femmes de bonne volonté, à un office religieux le dimanche 22 mars 2020, à 15 heures en l'église Saint-Denys de La Chapelle, Paris 18e.

La messe sera présidée par le Père Romano Gambalunga de l'Ordre des Carmes, postulateur de la cause de béatification et de canonisation du cardinal Émile Biayenda, qui viendra spécialement de Rome.

Gabriel SOUNGA-BOUKONO
Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France (ACEB-France) – Tél.: 0662934484 – acebfrance@yahoo.fr

APPUI AUX PERSONNES VULNERABLES

Pour des familles dignes des enfants!

Les investissements en faveur des enfants et le respect de leurs droits sont parmi les moyens les plus efficaces d'éliminer la pauvreté. C'est le credo du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER) qui a organisé à Brazzaville du lundi 3 au vendredi 7 février, une formation de Top vente au profit de 11 femmes vulnérables, avec l'appui de l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), une ONG française.

La formation, principalement animée par Noël Ngoma Tsita, formateur à l'IECD, a eu pour objet d'amener les onze femmes à bien gérer leurs activités génératrices de revenus (AGR), à l'issue de leur apprentissage auprès des maîtres artisans.

Leur niveau d'instruction n'étant pas élevé, le formateur a usé d'une pédagogie basée sur les échanges et le photo-langage (supports imagés). Grâce à cette méthode, elles ont appris et assimilé quelques outils nécessaires en matière de gestion, comme connaître ses forces et faiblesses dans la conduite d'une activité; connaître ses produits ou services et ses clients; connaître les étapes de la vente et valoriser ses produits; conclure une vente; organiser son activité et réduire ses coûts; planifier et maîtriser son budget; analyser la planification du budget de son foyer et de son activité; fixer les prix et calculer la rentabilité de son activité et faire le suivi de ses ventes et de ses dépenses à l'aide des outils de gestion de base. Nanties de tous ces outils basiques, elles sont désormais à même de mieux gérer leurs activités économiques.

Elles pourront ainsi, avec responsabilité, satisfaire les besoins de leurs progénitures (alimentaire, vestimentaire, ludique, etc.); tout comme elles pourront assurer leur droit à l'éducation, en l'occurrence son exercice de façon progressive, sur la base de l'égalité des chances. «Les Etats parties reconnaissent le droit de tout enfant à un niveau de vie suffisant pour permettre son développement physique, spirituel, moral et mental.

C'est aux parents ou autres personnes ayant la charge de l'enfant qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer dans les limites de leurs possibilités et de leurs moyens financiers les conditions de vie nécessaires au développement de l'enfant», stipule l'art. 27 de la Convention relative aux droits de l'enfant en ses alinéas 1 et 2.

Les femmes, qui ont été sélectionnées pour la formation, sont issues des familles vulnérables. Celles-ci sont au cœur du projet «Appui au développement des actions de prévention et d'assistance aux enfants vulnérables» (ADAPAEV), financé par l'Union européenne, afin qu'elles prennent, elles-mêmes, soins de leurs enfants. «Il nous est impossible de concevoir notre rôle vis-à-vis de l'enfant sans impliquer la famille, car l'enfant se construit avec sa famille. Celle-ci contribue et participe à son bien-être et à son éducation au quotidien. Lorsque la mère met son enfant au dos, ce n'est pas pour l'emmener se promener, mais c'est pour le garder dans un environnement propice et sécurisé», a dit Joseph Likibi, coordonnateur du REIPER.

Les participantes, le formateur et les membres du REIPER

Avant de préciser: «Nous formons professionnellement les mères de famille vulnérables et nous allons les appuyer à la mise en place d'activités génératrices de revenus, pour prévenir les difficultés éducatives en prenant appui sur les familles qui sont des écoles fondamentales de la vie sociale, et créer les conditions permettant aux parents de mieux éduquer leurs enfants et de répondre à leurs besoins.»

Remerciant le REIPER et le formateur, les participantes se sont dites très satisfaites de la formation. «J'étais ignorante et mon niveau des plus bas. Mais avec la formation reçue, je vais pouvoir bien gérer les revenus de mon atelier. Je souhaite que le REIPER que continue avec ce genre de formation pour que d'autres femmes puissent en bénéficier. Avec cette formation, je suis maintenant une femme au milieu d'autres», a témoigné Marie Josée Ngawana, apprentie en coupe et couture. Même note de satisfaction chez Lydie Jacqueline Ndoundou, apprentie maraîchère: «Grâce à la formation, je vais pouvoir bien gérer mes revenus, m'occuper de mes enfants et pourvoir à leurs besoins vitaux».

Le soutien à l'autonomie de la femme vulnérable (cheffe de famille monoparentale) lui permet d'avoir une vision positive d'elle-même, de retrouver sécurité et confiance, estime Ferdinand Ngatani. Elle devient résiliente et met ainsi fin à tout sentiment d'impuissance, de peur intense, d'irritabilité et de peur de prendre de risques. Soulagée, elle peut développer certaines qualités comme l'estime de soi et le sens des responsabilités. L'insertion professionnelle lui donnant donc droit à une vie digne, elle pourra envisager et ensuite concrétiser un avenir avec ses enfants; ce qui, en pratique, peut contribuer à réduire fortement la pauvreté. «Je suis très apte maintenant à bien gérer mes activités. Je pourrai désormais assurer les droits à l'éducation, à la nourriture et à la santé de mes enfants», a indiqué Octavie Laurette Matsimouna, apprentie en coiffure.

Viclaire MALONGA

DÉVELOPPEMENT

Réduire la vulnérabilité sanitaire des femmes et des filles en sensibilisant le personnel de santé

Dans le cadre de son projet «Promotion des droits et autonomisation économique des femmes et filles vulnérables», financé par l'Union européenne et le Congo, l'association Azur Développement a organisé le 6 février dernier à Brazzaville, une session de sensibilisation à l'endroit du personnel de santé des districts sanitaires de Brazzaville.

Près de 200 agents de santé y ont pris part. L'assistance à majorité féminine a suivi trois communications axées principalement sur la santé et les droits à la santé des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

Développant le premier thème portant sur l'introduction aux droits en santé de la reproduction Roméo Mbengo, magistrat, attaché au droit humain au ministère de la Justice s'est appesanti sur le respect de la vie privée d'autrui. Des sanctions sont prévues pour les contrevenants les personnes qui abusent des mineurs. La loi prévoit des mesures correctionnelles pour les personnels de santé qui pratiquent l'avortement. Celui-ci n'est envisagé qu'au cas où la vie de la mère serait en danger.

Mme Pauline sage-femme a édifié l'assistance sur la question de la planification familiale, tout en commençant par la notion d'accueil qu'elle a qualifiée de primordial dans la prise en charge des jeunes filles.

Banale pour certains, la question de l'accueil chaleureux est un indicateur clé à observer dans les centres de santé et hôpitaux, notamment dans le counseling. Pour elle, les agents de santé devraient être accueillants vis-à-vis des femmes en utilisant la méthode «Bercer» qui signifie bienvenue, entretien, renseignement sur la méthode, aider à choisir, expliquer, etc. Elle a par ailleurs parlé des grossesses précoces, tout comme de leurs conséquences dans la vie des jeunes filles.

Le dernier thème axé sur les Droits des personnes vivant avec le VIH et les obligations des parties prenantes a été abordée par Charles Roger Diankenda, chef de section lutte contre le VIH/SIDA à la direction exécutive du Conseil national de lutte contre le VIH / SIDA, les infections sexuellement transmissibles et les épidémies (CNLSE). Pour ce professionnel de santé, «le Sida ne tue pas, ce qui tue c'est la discrimination et la stigmatisation. Une des manifestations de la stigmatisation que certains auteurs ont décrite est la stigmatisation 'intériorisée' – qui peut empêcher les personnes vivant avec le VIH à se rendre dans les centres de santé appropriés pour le traitement, les soins et le soutien. La stigmatisation est aussi un frein pour exercer d'autres droits, comme travailler, aller à l'école, etc.». Le VIH/sida, tout le monde peut l'attraper et tout le monde peut l'éviter. «Il nous revient d'être responsable pour stopper cette infection», a-t-il conclu.

Par ailleurs, l'orateur a mis à la connaissance des participants des dispositions de la loi n°30-2011 du 3 juin 2011 portant lutte contre le VIH/SIDA et protection des droits des personnes vivant
avec le VIH.

Geneviève, du district sanitaire de Djiri, a apprécié la qualité des échanges et souhaité que ce genre d'activités soit régulier pour réactualiser les connaissances.

Le projet entend contribuer à la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles par l'accès aux services de santé et favoriser leur autonomisation économique. Il cible spécifiquement les femmes et jeunes filles victimes de violence, séropositives, économiquement défavorisées et les déplacées des zones de crise du Pool pour une durée de 30 mois. Le projet est mis en œuvre à Brazzaville et à Pointe-Noire; à Nkayi et Yamba, dans le département de la Bouenza.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE
et Vitia KOUTIA (Stagiaire)

HUMANITAIRE

Le PAM a secouru cent mille personnes victimes des crues

Des responsables du Programme alimentaire mondial (PAM): Martin Bauer, représentant de cette organisation au Congo, Ali Ouattara, représentant adjoint, et Sidou Dia, chargé de la logistique ont échangé mardi 3 février 2020, à Brazzaville, avec les journalistes sur les actions déjà réalisées concernant les inondations de certaines localités du pays. Le PAM a assisté cent mille personnes.

En octobre 2019, les parties septentrionale et centrale du Congo ont connu les inondations les plus graves depuis vingt ans. Plus de 170.000 personnes sinistrées ont été enregistrés dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette et des Plateaux. Des villes et villages ont été totalement immergés. Les populations de ces localités ont fait état de lourdes pertes: maisons détruites, biens perdus, champs inondés et inexploitables, bétail dispersé ou perdu, etc., ayant de sérieuses conséquences sur la sécurité alimentaire.

Le Programme alimentaire mondial a été l'un des premiers acteurs à intervenir sur le terrain pour apporter une assistance alimentaire d'urgence aux populations sinistrées. Deux modes d'interventions ont été privilégiées: la distribution directe de vivres composée de riz, Pois/haricots, huile, sel, grâce à l'acheminement de quatre barges de vivres depuis le port fluvial de Brazzaville jusqu'aux points de distribution dans le centre et le nord, et l'envoi de trois camions dans les zones accessibles par voie terrestre. Au total, 2.200 tonnes de vivres ont été acheminées depuis le début de l'intervention. A cela s'est ajouté le transfert monétaire avec l'utilisation du système SCOPE depuis le mois de janvier dans les zones où l'eau s'est retirée (Dongou, Impfondo et Bétou, dans le département de la Likouala) et où les marchés sont suffisamment fonctionnels. Ce qui permet à chaque ménage de choisir les vivres en fonction de ses besoins suivant une liste prédéfinie.

Ces interventions ont mobilisé près de vingt-cinq agents du PAM, via les sous-bureaux de Bétou et d'Owando, ainsi que le bureau de Brazzaville. Plusieurs bailleurs ont répondu présents par des contributions au programme du PAM, suite à un appel lancé par le Gouvernement du Congo. Parmi eux: le Gouvernement de la République populaire de Chine qui a donné 3.000.000 US au bénéfice de tout le pays, avec un accent particulier sur les inondations; le Gouvernement des Etats-Unis (USAID) avec 1.500.000 US; l'Union européenne via son Programme ECHO avec 300.000 Euros; le CERF avec 1.900.000 US destinés à la sécurité alimentaire et 1.150.000 US pour la logistique d'intervention; le Gouvernement du Canada avec 250.000 dollars CA.

Le PAM s'est également positionné comme support logistique de l'ensemble des partenaires humanitaires pendant cette période. Les interventions de ce programme d'urgence continueront jusqu'au mois de mars 2020. Elles seront suivies d'un programme de résilience, pour lequel un important travail d'évaluation est en cours, pour appuyer correctement le relèvement des communautés affectées d'ici à la prochaine récolte 2020. Des interventions plus structurantes visant l'adaptation aux changements climatiques prendront ensuite le relais.

Une bénéficiaire lors de la distribution de vivres à Impfondo

Devant les préoccupations liées à la satisfaction de tous les sinistrés soulevées par les journalistes, les responsables du PAM ont reconnu que dans ce genre d'actions, il y a toujours des insatisfaits du côté des bénéficiaires, mais ils s'arrangeront à faire de leur mieux pour qu'il ne puisse pas y avoir trop de grincements de dents. Ils ont, pour ce faire, lancé un appel à d'autres organisations pour continuer à soutenir cette action salvatrice, qui demande à être renforcée à chaque étape.

Alain-Patrick MASSAMBA

CRS
CATHOLIC RELIEF SERVICES

AVIS D'APPEL D'OFFRE POUR LA FOURNITURE DES OUTILS AGRICOLES

CRS a récemment obtenu le financement de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (United States Agency for International Développement) à travers leur Bureau d'Assistance en Cas de Catastrophes à l'Etranger (Office Of Foreign Disaster Assistance - OFDA)

Pour répondre aux besoins urgents d'assistance aux familles touchées par les conflits dans le département du Pool, en République du Congo, CRS et son partenaire Caritas Congo, mettent en œuvre un projet d'assistance Rapide en semences agricoles et outils agricoles appelé «TELEMA Debout» en Lingala).

Pour exécuter ce projet, CRS souhaite contracter avec des fournisseurs pour la fourniture des outils agricoles pour 593 Ménages. Ces Articles seront livrés dans les villages suivants: KIBOUENDE, MANIETO et KIBOSSI, dans le Département du Pool. Les articles livrés doivent répondre aux normes et spécifications de CRS - Fournisseur est tenu de livrer au lieu indiqué, dans un délai de 10 jours, dès réception du bon de commande.

Les Fournisseurs intéressés sont invités à venir retirer gratuitement et de bonne foi le dossier d'appel d'offre aux bureaux de CRS, sis à Brazzaville, rue de Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des Etats-Unis, Centre-Ville, Brazzaville, du Lundi au Jeudi de 08h 00 et le Vendredi de à 12h 00.

Composition de l'offre:

L'offre sous plis fermé doit comprendre:
- Les documents d'identification (CNI personnes physiques, RCCM ou Equivalent pour Personnes Morales);
- Une copie de la dernière Patente;
- Une copie du NIU;
- L'Offre technique dûment signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre);
- L'Offre financière dument signée et cachetée (voir modèles de soumission dans le dossier d'appel d'offre);
- Capacité Financière;
- Echantillons.

1. Autres Informations:
- L'offre doit avoir une validité minimum de 30 jours, à dater de la date de clôture de l'avis d'appel d'offre;
- La proposition financière devra être exprimée en francs CFA;
- La proposition financière devra reprendre la quantité requise de cette présente demande et renseigner sur la valeur totale de l'achat sous peine d'être écartée;
- Les soumissionnaires sont invités de s'enquérir des conditions et contenu du modèle de contrat avant la soumission.

A. Soumission

Les soumissionnaires doivent déposer leurs offres au bureau ci-haut cité, au plus tard, le vendredi 28 février 2020 à 12h00. Les offres doivent être soumises dans une enveloppe scellée portant la mention «A ne pas ouvrir avant le 28 Février 2020» et portant la référence d'appel d'offres 2020/TELEMA/002. Pour fins d'identification.

LA DIRECTION

COMMUNIQUE AGO 2020

Chers sociétaires MUCODEC, les assemblées générales ordinaires de vos caisses locales se tiendront courant **février 2020**. Votre participation et vos contributions comptent. Venez participer activement à la vie de votre caisse locale et choisir vos administrateurs locaux. Pour ce faire, vous êtes priés de **retirer dès à présent votre convocation dans votre caisse locale MUCODEC**.

Attention: votre **caisse locale restera fermée** le jour de la tenue de son assemblée générale**.**

Ci-dessous le programme des assemblées générales de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC:

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	10 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Pokola	10 février 2020	17 heures	Salle de la mairie
Mvou-mvou	10 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Makélékélé	11 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Grand - marché	11 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ngombé	11 février 2020	18 heures	Siège du Comité du village
Madingou	11 février 2020	14 heures	La Mairie
Plateau des 15 ans	12 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouesso	12 février 2020	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Nkayi	12 février 2020	14 heures	Salle polyvalente de Saris
Tié-tié Centre	12 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Moungali	13 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Makoua	13 février 2020	14 heures	Salle des sœurs
Sibiti	13 février 2020	14 heures	Salle de la mairie
Loandjili	13 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Dolisie	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI
La Gare	14 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Owando	14 février 2020	14 heures	Salle de l'ENI
Centre-ville P/N	14 février 2020	14 heures	Délégation régionale

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
Kinkala	15 février 2020	14 heures	Salle Matsoua
Boundji	15 février 2020	10 heures	Salle de la mairie
Fond Tié-tié	17 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Ewo	17 février 2020	14 heures	Salle du conseil
Talangaï	17 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Ouenzé	18 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Oyo	18 février 2020	14 heures	CEG SASSE IPA
Tchimbamba	18 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Poto-poto	19 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Tchikobo	19 février 2020	14 heures	Délégation régionale
Mossaka	20 février 2020	14 heures	Bar Koumous
Bacongo	20 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Mouyondzi	21 février 2020	14 heures	Maison Commune
Brazza centre	21 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	21 février 2020	16 heures	Bar Maison blanche
Mindouli	22 février 2020	14 heures	Hôtel SirMouG
Djambala	22 février 2020	14 heures	Maison de la femme
Tsiemé	24 février 2020	14 heures	Fédération des MUCODEC
Impfondo	25 février 2020	14 heures	Salle du Conseil Dép.

NB : La convocation vous sera exigée à l'entrée.

MUCODEC **Encore plus proche de vous!**

CONCOURS DU JEUNE HISTORIEN BRAZZAVILLOIS

Fred Derry Vanne Nkimbi décroche le premier prix

Lancé le 20 novembre 2019, la première édition du concours du jeune historien Brazzavillois s'est clôturé le samedi 25 janvier 2020 à l'Institut français du Congo (IFC).

Initiée par l'IFC, en partenariat avec l'Université Marien Ngouabi, les ministères de l'Enseignement, les Archives nationales et municipales, cette compétition a pour objectif de susciter chez les jeunes le goût de la recherche et de l'histoire. Le sujet du concours pouvait porter sur une famille, une personnalité, un arrondissement, un quartier, un monument ou un évènement historique ayant marqué la mémoire congolaise. Les travaux pouvaient être présentés sous plusieurs formes: exposés, audio, vidéo et dessins. Après deux mois de suspense, les lauréats issus des 300 jeunes lycéens et étudiants compétiteurs sont désormais connus. Les meilleurs sont classés en deux catégories: les individualités et les travaux de groupe. Dans la série individuelle, Fred Derry Vanne Nkimbi, étudiant en année de Licence au département d'Histoire-Géographie de l'Université Marien, a raflé le premier prix. «Les grands hommes de l'art musical, le cas de Jean-Serge Essous» a été son thème. Il a reçu sa récompense des mains de l'administrateur-maire de Bacongo, Mme Simone Loubienga.

La deuxième place est revenue à l'étudiante, en Licence également, Bienheureuse Loukoula. Elle a axé sa recherche sur l'essence de la «Place de la gare ferroviaire» de Brazzaville, dite Place de la Liberté.

Enfin, l'étudiant Diarra Amadou a occupé la 3e place avec pour thématique l'origine du nom du port de Yoro, à Brazzaville.

L'administrateur-maire de Bacongo posant avec le meilleur de la comptétition

Le DG de l'enseignement secondaire entouré des lauréats de l'école Leclerc

Organisateurs, officiels et lauréats immortalisant ces instants

Emu, le lauréat a succinctement rappelé les missions de ce port: «Il relève de l'histoire socio-économique du Congo. Ce port sert de point d'embarquement et de débarquement des marchandises en partance et en provenance de la partie septentrionale du Congo. Il joue un rôle très important en ce sens qu'il ravitaille la ville-capitale et ses environs en produits agricoles et autres. Il tire son nom de Yoro Diam, de nationalité sénégalaise, qui fut pêcheur. Il a été parmi les premiers Ouest-africains à débarquer sur le sol congolais, après le Sergent Malamine. Il est arrivé vers les années 1820 pour la construction du Chemin de fer Congo-océan (CFCO). Il tombe malade et fait un retour au pays natal. Il revient à Brazzaville après l'inauguration du CFCO, il se confia au gouverneur de l'Afrique Equatoriale française (AEF), Raphaël Antonneti, qui l'encourage à pratiquer la pêche. A son tour, il initie de nombreux Congolais à cette activité», a-t-il livré à l'assistance.

Pour sa part, Bienheureuse Loukoula a rappelé que l'histoire de la Place de la gare est peu connue des Congolais. Ce n'est pas simplement une gare, mais un espace où ont eu lieu les manifestations de la première révolution socialiste qu'a connue le Congo. Elle a reçu son prix des mains du Pr Omer Massoumou.

Dans la catégorie groupes, les lauréats ayant occupé les 2e et 3e place ont focalisé leurs travaux respectivement sur la portée historique du Stade Eboué et les fresques d'Afrique. Et le meilleur groupe a exploré la description et le symbolisme de la statue de l'abbé Fulbert Youlou, premier Président du Congo qui a marqué les esprits de ses compatriotes.

Réceptionnant les prix, les lauréats ont remercié l'IFC et tous ses partenaires pour avoir organisé cette activité qui leur a permis de connaître leur histoire. Ils ont souhaité que cela se perpétue, pour permettre une meilleure immersion des jeunes Congolais dans leur mémoire collective. Les récompenses ont été composés d'ordinateurs, de tablettes tactiles, de dictionnaires, de téléphones portables, ce qui leur permettra de parfaire leurs connaissances pour des compétitions futures.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE

1- Contexte

Placé sous la tutelle du Ministère de la santé de la Population, de la promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement. de la République du Congo, le projet «Maladies Tropicales Négligées» (MTN) est un projet sous régional piloté par l´Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) qui est l'agence d´exécution de la CEMAC, pour les questions de santé dans la sous-région. Ce projet bénéficie d'un financement du Gouvernement de la République Fédérale d´Allemagne qui a mandaté la banque Allemande de développement (Kfw) pour son exécution.

En vue d'optimiser le fonctionnement du projet, l'OCEAC a retenu les services d'AAISC/AMSCO pour la gestion financière. A cet effet, AAISC/AMSCO a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un(e)Comptable.

2- Description du poste

Sous l'autorité du Directeur Administratif et Financier, le comptable sera responsable de la tenue de la comptabilité du Projet dans les conditions et les délais requis pour garantir une bonne visibilité de la gestion comptable et financière et ce, conformément aux principes comptables généralement admis tels qu'ils sont rappelés dans le Manuel de procédures.

Il (elle) aura pour tâches principales:

- Assurer la gestion financière et comptable du projet;
- Exécuter le travail de tenue des livres comptables;
- Veiller à la bonne exécution des budgets des activités;
- Assurer une bonne comptabilité;
- Préparer et exécuter les paiements dans les limites autorisées;
- Faire les rapprochements bancaires mensuels;
- Produire les rapports financiers périodiques du projet;
- Assurer la gestion du processus d'approvisionnement et des biens durables acquis;
- Participer à la préparation et à l'organisation de l'audit externe annuel et des missions de supervision;
- Fournir au projet des conseils d'ordre comptable et financier pour le contrôle et le suivi des activités;

3- Profil recherché et expériences:

- Être de nationalité Congolaise;
- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC +3 minimum) en comptabilité/ Gestion Financière / Economie/ Audit comptable.
- Avoir au moins trois (3) ans d'expérience professionnelle dans la tenue de la comptabilité de préférence dans les entreprises privées ou les ONG.
- Avoir une parfaite maitrise de l'informatique et être capable d'utiliser des logiciels comptables tels que Sage.
- Maîtriser les procédures comptables et budgétaires généralement admis par les Bailleurs de Fond: (Banque Mondiale Fonds Mondial, Banque Allemande de Développement (Kfw)).
- Avoir une bonne aptitude oratoire;
- Avoir un sens aigu de l'organisation dans le travail;
- Savoir prendre des initiatives;
- Être capable de travailler sous pression;
- Avoir des connaissances en passation des marchés est un atout.

4- Composition des dossiers de candidature et date limite de dépôt.

Les dossiers de candidature devront comprendre obligatoirement :

- Une lettre de motivation saisie et signée;
- Un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère faisant ressortir l'expérience et les aptitudes du candidat daté et signé (résumé en deux (02) pages maximum);
- Une photocopie légalisée des diplômes requis et autres attestations;
- Une photocopie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature sont recevables du 12 au 27 Février 2020 de 9h00 à 16h00 tous les jours ouvrables.

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de AAISC/AMSCO sous pli fermé avec la mention «Recrutement d'un(e) (01) comptable pour le compte du projet MTN».

Adresse de dépôt des dossiers:172 rue Soweto quartier ex Télé, Makélékélé, Brazzaville non loin de la DEC.

5- Exigence du poste

Le lieu d'affectation est le siège du projet basé à Brazzaville avec des déplacements dans les zones d'intervention.

NB: les candidatures féminines sont vivement encouragées

La Direction Exécutive de AAISC/AMSCO

LITTERATURE

Le poète Gabriel Mwènè Okoundji était à l'honneur

L'Institut français du Congo (IFC) a abrité le 31 janvier 2020 une cérémonie d'hommage au poète Gabriel Mwènè Okoundji. La lecture des extraits de son anthologie *«Ecrire à Pointe-Noire»*, **appuyée par une projection d'un documentaire et une carte blanche ont constitué le menu de cette rencontre littéraire.** *«Ecrire à Pointe-Noire»* **a été réalisé sous la direction de Gabriel Mwéné Okoundji et Caya Makhelé; il réunit plusieurs écrivains d'une même localité dans différents genres (nouvelle, poésie, conte, anthologie).**

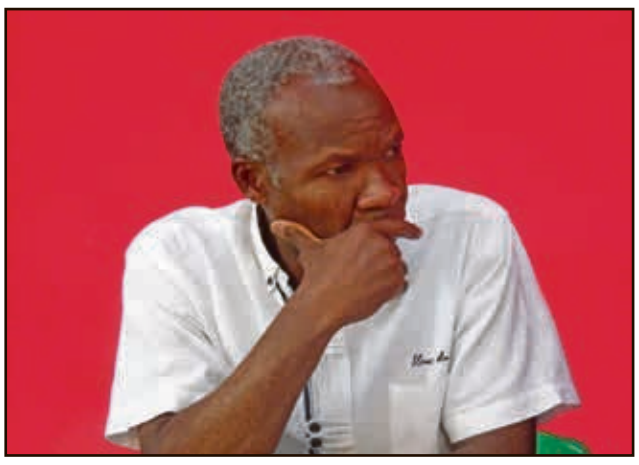

Gabriel Mwènè Okoundji

Présentant l'œuvre, l'écrivain Alphonse Chardin N'kala a affirmé que cette anthologie reposait sur les origines géographiques des acteurs, est constituée de huit nouvelles, cinquante-deux poèmes et trois contes. *«C'est un livre qui restera dans les annales de la littérature congolaise. Il est conçu dans l'optique de briser les murs entre les membres d'une même phratrie. La quête littéraire demeure notre chantier commun et quand on chemine ensemble sur le même chantier, on ne se tourne pas le dos. Mais, cette anthologie est née aussi pour mettre en commun, au-delà des clivages des gens, les témoignages qui portent sur leur pays et leur environnement, les écrivains, poètes, conteurs vivant sur le sol de Pointe-Noire»*.

Alphonse Chardin N'kala a souligné que pour Gabriel Mwènè Okoundji et Caya Makhelé, leur terroir est un tout. *«Cette région, en matière de littérature, garde une suprématie sur l'ensemble du territoire congolais. Tchicaya Utam'si, Tati Loutard, Caya Makhelé et bien d'autres témoignent de la fécondité intarissable de ceux qu'on peut appeler les auteurs de la côte. Cette aventure aura été très bénéfique, notamment pour les jeunes qui ont trouvé l'opportunité de publier leurs premiers livres.»*

Les auteurs venus de Pointe-Noire ont honoré le poète à l'honneur par la lecture d'extraits de leurs œuvres contenues dans l'ouvrage. De même, ils ont retracé le parcours de cette anthologie, fruit d'une rencontre au sein de la phratrie congolaise. Un grand nombre de textes qui s'y trouvent sont en relation avec la mer et le Kouilou. La plupart des participants à cette rencontre ont souhaité la pérennité de cette initiative, parce que, estiment-ils, c'est un concept qui permet de mettre en exergue les jeunes talents. Le Congo est une terre de littérature; il faut faire en sorte que ce concept puisse aller de Pointe-Noire à Brazzaville, et de Brazzaville vers d'autres localités du pays où il y a des jeunes talents qui attendent que les opportunités soient exploitées pour éclore. Ce concept devrait être récupéré par les autorités de la culture du pays.

Emu, Gabriel Mwènè Okoundji, qui quelques jours avant cette cérémonie d'hommage avait effectué des tournées dans des écoles de Brazzaville, a exhorté les écrivains à s'organiser en collectif pour l'efficacité de leurs actions. *«De cet échange, ce qu'on peut bâtir les uns et les autres, c'est de nous réunir pour créer une autre initiative. Organisons-nous, faisons les choses, n'attendons rien du politique. C'est à nous d'apprendre au ministère de la Culture ce que nous valons. Si nous nous organisons en collectif, je pense qu'on sera les plus forts au ministère de la Culture»*, **a-t-il assuré.**

Pour Hugues Eta Yi-Nkwel, l'un des auteurs, *«c'est pour la première fois que nous avons un livre qui réunit les aînés et les plus jeunes qui n'avaient jamais publié. Nous avons la chance d'avoir les sources d'inspiration…».*

Il sied de préciser qu'un projet dénommé *«Ecrire à Brazzaville»* **est en cours. Il est initié par le poète Gabriel Mwènè Okoundji et co-piloté par les écrivains Pierre Tsémou et Florent Sony Zaou.**

L'autre temps fort de cette rencontre a été la projection du film éponyme *«Gabriel Okoundji, le dévoilement du monde»* **de Luc Gétreau, suivie d'un débat et d'une carte blanche.**

Pendant la nuit des idées, il y a eu un spectacle de déclamations poétiques et de danses du terroir congolais mis en scène par Gabriel Mwènè Okoundji, en collaboration avec les artistes comédiens Stan Matingou, Arsène, Pépin Ndala et son groupe de danseurs.

Alain-Patrick MASSAMBA

Communiqué du CERC

La direction du Centre d'études et de recherches chrétiennes (CERC) porte à la connaissance des élèves, étudiants et cadres chrétiens que la réouverture de la bibliothèque et la relance des activités culturelles du Centre, situé dans l'enceinte de La Semaine Africaine, auront lieu le samedi 15 février 2020 à 9h 30.

Père Ndaphet Raphaël BAZEBIZONZA, sj
Directeur du CERC

FOOTBALL/CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Toujours invincible, l'AS Otohô!

Les équipes sont sorties de la seizième journée avec des fortunes diverses. Mais certaines font du surplace. Elles bougent très peu ou pas du tout parce qu'alternant victoire, nul et défaite, alors que le leader, AS Otohô, poursuit, imperturbable, sa série de victoires et son ascension. Mieux, les protégés du président Maixent Raoul Ominga ne connaissent toujours pas la saveur amère de la défaite.

Au-delà des performances et contreperformances engrangées par les uns et les autres, apparaît le niveau du championnat. Les avis sont unanimes: pas grand-chose à se mettre sous la dent, les équipes jouant de moins en moins bien. Des matches agaceraient plus qu'ils ne mettraient du baume au cœur des férus du football. Mais, il y a ceux qui trouvent des circonstances atténuantes aux joueurs. Ces derniers sont à l'image des clubs. Il faut un minimum de moyens que les clubs n'ont plus. Les joueurs en pâtissent. Qu'attendre, par exemple, d'un joueur qui a des soucis pécuniaires? Les utilisateurs du travail des clubs leur viendront-ils un jour au secours comme sous d'autres cieux?

Mais cela n'entrave pas le cours du championnat, bien au contraire. Il serait même sans accroc. Dimanche 9 février à Pointe-Noire, des points supplémentaires sont tombés dans l'escarcelle de l'AS Otohô qui est allé l'emporter 2-1 aux dépens du V.Club-Mokanda, alignant ainsi sa dixième victoire d'affilée. Un petit joli record que les amoureux des statistiques ont monté en épingle. Ils ont raison, car cela n'arrive pas souvent.

En les relayant sur l'aire de jeu, les Diables-Noirs ont crû tenir la victoire face à Nico-Nicoyé quand Hardy Binguila leur a donné une avance d'un but avant la mi-temps. Leur attaque s'étant avérée incapable de pousser une deuxième fois le ballon dans la cage adverse (comme ç'a été souvent le cas depuis le début de la saison), ils ont fini par déchanter, car Nico-Nicoyé les a rejoints au marquoir en fin de partie: 1-1.

Trois points précieux pour l'AS Cheminots le week-end dernier (Ph. d'arch.)

Les matches disputés au Stade Massamba-Débat, entre Patronage Sainte-Anne et CARA d'un côté, Etoile du Congo et JST de l'autre, promettaient des étincelles. Les sorties antérieures des quatre équipes l'assuraient. Pourtant, rien de tout cela. Le public a eu droit à deux matches nuls insipides: 0-0. Même Patronage Sainte-Anne qui semblait réunir tous les ingrédients de la victoire n'a pu mettre la balle au fond des filets. Plusieurs fois harcelées, vaincues, les défenses respectives, suppléées par des gardiens de but vigilants, ont sauvé la face.

Il fallait être à Massamba-Débat samedi 8 février pour voir des buts. Tongo FC et l'AC Léopards en ont donné le ton, chacun ayant envoyé une fois le ballon dans les filets de l'autre: 1-1.

Entre RCB et l'AS Cheminots de Pointe-Noire, on ne peut pas dire que les filets étaient pleins à rompre, mais deux buts tout de même en faveur des hommes du rail qui ont toujours peur pour leur avenir. Cette victoire rassure tant soit peu leurs inconditionnels, certes toujours accrocheurs, mais vacillants. C'est pour cela qu'ils ont abondamment savouré leur victoire: 2-0!

C'était entre Nico-Nicoyé et Diables-Noirs à Pointe-Noire

Pour cette seizième journée, tout avait commencé mercredi 5 février entre Inter Club et FC Kondzo. Le vainqueur n'est pas celui que tout le monde attendait, FC Kondzo, mais les militaires, auteurs d'une détonation meurtrière: 1-0.

G-S.M.

Résultats techniques: FC Kondzo-Inter Club (0-1), Tongo FC-AC Léopards (1-1), RCB-AS Cheminots (0-2), Patronage Sainte-Anne-CARA (0-0), Etoile du Congo-JST (0-0), V.Club-Mokanda-AS Otohô (1-2), Nicvo-Nicoyé-Diables-Noirs (1-1).

Classement officieux: 1. AS Otohô (42 points). 2.JST (30 points). 3.FC Kondzo (27 points). 4.CARA (27 points). 5.Diables-Noirs (26 points). 6.Etoile du Congo (23 points). 7.Patronage Sainte-Anne (21 points). 8.V.Club-Mokanda (19 points). 9.AC Léopards (19 points). 10.Inter Club (18 points). 11.RCB (15 points). 12. Nico-Nicoyé (14 points). 13.AS Cheminots (12 points). 14.Tongo FC (6 points).

RENCONTRE

A coeur ouvert avec Deps Martin Nzita à Dolisie

Deps Martin Nzita, commerçant, reste attaché au football malgré son handicap physique. Il est co-fondateur du FC Pèlerin de Dolisie et, aujourd'hui, président fondateur d'US Bantou de Dolisie. Entretien.

Comment êtes-vous arrivé à créer l'équipe US Bantou ?

**Depuis mon enfance, je suis un passionné du football. Devenu majeur, j'ai participé à la création en 1985 du FC Pèlerin de Dolisie, au quartier Balumbu. Mais, suite à la guerre que Dolisie a connue, je m'étais retrouvé à Pointe-Noire. Vu que beaucoup de jeunes de Dolisie étaient réfugiés à Pointe-Noire, j'ai récupéré quelques anciens joueurs et recruté de nouveaux. J'ai créé en 2000 une autre équipe du même nom. Revenu à Dolisie, j'ai tourné le dos à Pèlerin pour créer l'US Bantou le 12 janvier 2001.

Peut-on connaitre son palmarès?

**Très volontiers. En 2001, nous avons occupé la première place au championnat de deuxième division. Du coup, l'équipe a accédé à la première division. La saison sportive 2002-2003, elle a participé au championnat départemental de cette division. Je vous avoue que ce n'était pas facile d'affronter les habitués de la compétition comme AC Léopards, Sona d'eau, As Cheminots, Asia-Sport. Au finish, nous avions occupé la deuxième place. En 2004, US Bantou est champion du Niari.

Deps Martin Nzita

En 2008, après avoir écarté l'AC Léopards au mieux de sa forme en huitièmes de finale de la Coupe du Congo, Diables-Noirs plus expérimenté nous a écarté en quarts de finales par 3-1, alors que nous menions 1-0. Bref, en Coupe du Congo on atteignait toujours les seizièmes de finales de la coupe du Congo.

Avez-vous déjà participé au championnat national d'élite Ligue 1?

Non! A l'époque, on commençait toujours par le championnat zonal. Il regroupait les équipes du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. US Bantou était débarqué par la Bouenza en demi-finale. Cependant, nous avions participé à une époque au dernier championnat national groupé organisé à Pointe-Noire. Nous étions dans la même poule qu'Etoile du Congo et Inter Club de Nkayi. Voilà, résumé notre palmarès.

Comment entendez-vous aborder la nouvelle saison sportive 2019-2020 ?

Qui veut aller loin ménage sa monture, dit-on. Nous n'avons pas attendu l'ouverture de la saison sportive pour démarrer les entrainements. Pour preuve, vous me voyez ici au Stade Saint Paul en train de livrer un match amical avec F.C Sporting. Toutes ces rencontres amicales rentrent dans le cadre des préparatifs de la Coupe départementale qui aura lieu sous peu, prélude aux préliminaires de la Coupe du Congo.

Auriez-vous un souhait à exprimer?

**Que la FECOFOOT et les hommes d'affaires appuient financièrement la Ligue 2. Cela contribuera, à coup sûr, à booster notre sport roi.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI et Deff MOUKALA-NGONO

CONTENTIEUX

FECOFOOT contre Sébastien Migné

Pas un match, mais un feuilleton dans lequel la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) et l'ancien sélectionneur des Diables-Rouges sont les acteurs.

L'histoire remonte à il y a deux ans. Sébastien Migné ayant constaté des retards dans le versement de son salaire a interpellé son employeur à travers des correspondances par le truchement de son agent, mais sans obtenir gain de cause, selon lui.

Le courant ne passant pas non plus avec le ministère des Sports, Sébastien Migné n'a pas trouvé mieux que de démissionner. Il a ensuite quitté le pays *«à l'anglaise»*, a-t-on commenté à l'époque. On a appris quelques mois après qu'il a décroché un autre contrat. Au Kenya. Il a ensuite conduit la sélection nationale de ce pays à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Entre-temps, Sébastien Migné, n'ayant *«toujours rien reçu»*, a porté plainte contre le Congo à la Fédération internationale de football association (FIFA) pour non respect des clauses du contrat, exigé le paiement intégral de ses émoluments et réclamé qu'on lui verse en sus *«des dommages et intérêts d'un montant élevé»*, au goût la FECOFOOT. La Fifa a tranché le litige en sa faveur en ordonnant à la fédération du Congo de lui verser son dû. On ignore si, depuis, Migné a engagé une procédure de recouvrement devant une autre juridiction.

Jean-Guy Blaise Mayolas

Sébastien Migné

Le premier vice-président de la FECOFOOT, Jean-Médard Didace Moussodia, a déclaré après la séance de travail de l'instance dirigeante du football congolais avec le ministre des Sports Hugues Ngouélondélé, que la FECOFOOT a cherché à savoir les raisons pour lesquelles elle a été condamnée. Sur cette base, un recours va être fait à la décision de la FIFA et le Tribunal arbitral du sport (TAS) sera saisi. *«Le Congo a raison dans ce dossier, étant donné que Migné a exercé chez au Congo et que le Gouvernement a exécuté le contrat conformément aux exigences de l'entraîneur. Malgré quelque trois mois de retard, après des lettres de sommation. Malheureusement, ayant un agenda caché, Migné est parti au Kenya pour un autre contrat, et il veut que le Congo puisse payer de l'argent»*, a-t-il souligné.

Le TAS donnera-t-il raison à la FECOFOOT? Une chose paraît sûre: le feuilleton n'est pas prêt de prendre fin. Et cet épisode vient rappeler qu'à courir toujours vers des experts étrangers, on oublie que ceux-ci coûtent cher.

Jean ZENGABIO

Rendez-vous

En raison des matches amicaux internationaux Cameroun-RDC (16 février) et Congo-Cameroun (20 février) à Brazzaville, le calendrier de la 17e journée du championnat national de Ligue 1 est modifié ainsi qu'il suit:

Jeudi 13 février: JST-Tongo FC (15h)

Vendredi 14 février: Inter Club-V.Club-Mokanda (14h), Patronage Sainte-Anne-AS Cheminots (16h) et AS Otohô-CARA (15h)

Samedi 15 février: FC Kondzo-RCB (16h) et Diables-Noirs-Etoile du Congo (18h)

Dimanche 16 février: AC Léopards-Nico-Nicoyé (15h)

SPORT SCOLAIRE À DOLISIE

En avant pour la nouvelle saison sportive!

L'inspection sectorielle des sports et de l'éducation physique de Dolisie 1, que dirige l'inspecteur Clotaire Nziengui, a ouvert la saison sportive 2019- 2020 le 19 janvier dernier. Au stade Paul Sayal Moukila pris d'assaut tôt le matin par des milliers d'élèves venus de tous les cycles scolaires. La cérémonie était placée sous l'égide d'Emma Berthe Ngandzali, secrétaire générale de l'arrondissement 1 Foundou-foundou.

Après le défilé des 32 établissements présents, suivi du mot d'ouverture, le public a assisté à cœur joie aux différentes compétitions programmées. En voici les résultats.

Cross minimes dames: 1. Jeanicia Moufila. 2. Brnavie Ndombi.

Cross minimes hommes: 1.Charles Mouvela. 2. Jourdin Ivouanga

Cross juniors dames: 1. Ngoma Matama. 2. Adèle Madzila

Cross juniors hommes: 1. Chardin Loutamina. 2. Norga Makadzou.

Pour leur encouragement, les champions ont reçu chacun une médaille. En football, le lycée général Dolisie 2 a battu le lycée technique par 5 tirs au but contre 3. Au temps réglementaire, les deux équipes étaient à égalité. Lycée général 2 a remporté ainsi le trophée mis en jeu.

Equateur Denis NGUIMBI sur les notes de Deff MOUKALA-NGONO

EDUCATION

La Fondation MUCODEC fait un don de 30.500 livres au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

La Fondation MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit), dans la poursuite de sa vision de la responsabilité sociétale de l'entreprise, a fait le 5 février dernier, au siège fédéral à Brazzaville, un don de 30.500 livres au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Ce don fait suite à sa première grande action de remise de 3.000 kits de médicaments pour la mère et l'enfant au ministère de la Santé et de la population, en 2018. C'est le ministre Anatole Collinet Makosso qui a réceptionné ce don des mains du Président du Conseil d'Administration Fédéral de MUCODEC, Florian Mougnengué Bitanda.

Florian Mougnengué Bitanda

Le livre, élément indispensable dans l'apprentissage de l'élève, devrait être à la portée de tout apprenant, quel que soit le lieu où il se trouve. L'ayant compris, les MUCODEC, qui ont mis en place la Fondation MUCODEC dont l'intervention est centrée sur la santé, le social, l'éducation, l'environnement, la culture et le sport, entendent accompagner le Gouvernement congolais dans la formation des apprenants. D'où ce don de 30.500 manuels scolaires, d'une valeur de 73 millions de F. CFA. Ce don de manuels de tout le cycle primaire est composé des Nouveaux Horizons d'Afrique lecture, les Nouveaux Horizons d'Afrique activités (CP1 et CP2), les Nouveaux Horizons d'Afrique activités (CM2) et les Mathématiques INRAP CP1, CP2, CE1, CE2, CM1 et CM2. «Nous savons pertinemment que ce don ne peut couvrir tous les besoins actuels en matériels pédagogiques ou didactiques. Mais, nous souhaitons ardemment que ces manuels arrivent auprès de ceux qui en ont le plus besoin, les enfants des écoles de nos zones rurales, voire des quartiers périphériques. Dans certains départements du pays, les enfants autochtones ont du mal à être équipés, comme ceux d'autres bantous dont les capacités financières ne permettent point de répondre aux besoins de l'école pour leurs enfants», a reconnu Florian Mougnengue Bitanda.

Anatole Collinet Makosso

Remettant le don, le Président Fédéral des MUCODEC s'est indigné du fait que le Congo, qui était une exception positive en matière d'éducation il y a quelques années et était classé par l'UNESCO comme le pays le plus alphabétisé en Afrique au Sud du Sahara, est, à ce jour, dans une situation peu honorable. «Pour cela, comment reconquérir ces lettres de noblesse, si le Gouvernement n'est pas accompagné? Comment améliorer la qualité de notre éducation de base, fondement de la citoyenneté et de l'excellence humaine, si le ministère de l'Education n'est pas soutenu?, s'est-il interrogé.

Remise symbolique des manuels

Florian Mougnengué Bitanda (2e de g. à dr.), à sa gauche Anatole Collinet Makosso

Le ministre Makosso a remercié la fondation bienfaitrice et a promis un meilleur usage du don pour qu'il profite à des générations d'élèves.

La Likouala a été décrétéé zone d'éducation prioritaire, au regard des résultats peu satisfaisants des apprenants de ce département. Aussi le ministre de l'Enseignement général a-t-il fait savoir que tous ces manuels seront destinés aux apprenants de cette partie du Congo, pour essayer tant soit peu de répondre à leurs besoins. *«Avec le concours de tous nos partenaires, de la même manière que nous avons gagné le pari des tables-bancs, nous allons aussi réussir le pari de la disponibilité en manuels scolaires dans tous les établissements, et le cheminement vers les bénéficiaires se fera dans un bref délai»*, a rassuré le ministre.

Face aux nouvelles technologies (télévision et internet), a précisé Florian Mougnengué Bitanda, le livre garde encore toute sa splendeur intellectuelle et spirituelle dans ce grand bouleversement qui voit s'effacer toutes les frontières culturelles. *«L'élève congolais ne retrouvera pas l'histoire de son beau Congo dans un ouvrage français et sera peut-être surpris qu'elle n'y soit pas évoquée…Mais, il pourra trouver l'histoire, la géographie, la culture de son pays dans un livre écrit et adapté pour l'élève congolais. Avant d'exercer son esprit critique sur d'autres livres en mettant en parallèle deux regards sur le monde, celui plus spécifiquement congolais que lui enseignent ses instituteurs, et celui plus spécifiquement étranger que lui apportent des manuels d'ailleurs»*, a-t-il argué, vantant l'originalité des manuels propres au Congo.

L'assistance

Une vue du don

Par ailleurs, dans l'élan solidaire de cette structure de microfinance, son président fédéral a rassuré de la volonté de leur fondation à accompagner les populations sur des projets collectifs et déterminants pour le développement des communautés. Il a souhaité que ces manuels deviennent demain les meilleurs outils de travail possibles pour les élèves du Congo.

La société congolaise a bel et bien raison de bénéficier de ses documents, car, a-t-il dit, elle a permis aux MUCODEC, depuis 36 ans, de s'éclore et de se développer. *«Il nous revient aussi de rétrocéder à cette société une partie des gains qu'elle nous a permis de collecter. Et, la meilleure façon de le faire est d'agir à travers la Fondation MUCODEC»*, a déclaré Florian Mougnengué Bitanda.

A rappeler que la Fondation MUCODEC a été créée en 2015.

Dans sa philosophie, elle fait partie de la branche de l'économie sociale et solidaire. Elle concilie activité économique et équité sociale, lucrative limitée et investissement au service du projet collectif.

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

ANNONCE A L'ATTENTION DES FOURNISSEURS POTENTIELS DU HCR
INVITATION A UNE SESSION DE RAPPELS SUR LES PROCEDURES D'ACHATS ET DE SOUMISSION DES OFFRES

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) en République du Congo invite les potentiels fournisseurs et prestataires de services, personnes physiques et/ou morales, non frappés d'aucune mesure d'exclusion judicaires ou fiscales et exerçant sur le territoire congolais dans les secteurs listés ci-dessous, et intéressés à travailler avec le HCR de bien vouloir participer à une session de rappels sur les procédures de soumission des offres qu'il organise le mardi 21 janvier 2019 de 10 H à 12 heures dans la Salle de conférence du HCR à Brazzaville.

Fourniture de bureau: Rame de papier, marqueurs, blocs-notes, stylos, chemises..	Kit agricole: Matériel aratoire, Semences, Pulvérisateurs, Matériels de travail (botte, gant, combinaisons, brouettes	Communication: Imprimerie, Infographie (conception diverses), Sérigraphie, Réseau sociaux, Couverture médiatique, Matériel de sonorisation, Production vidéos et spots audio visuels (reportage et montage), Traduction, interprétariat,
Kits d'hvqiènes (Savon, sous-vêtements, serviettes hygiéniques...)	Assurances: Assurance flotte terrestre, nautique	Informatique/télécommunication: Electronique, Provider Internet, Provider communication téléphonique et cellulaire
Mobilier de Bureau: Table, chaises, fauteuils, armoires...	Maintenance véhicule: Garage, Fournitures des pièces automobiles, Station de vidange et entretien, Lavage des véhicules	Restauration/Hôtellerie: Traiteur, Hôtellerie, Salle de conférence, Location chaises
Matériel de sécurité (CCTV, détecteur des métaux, extincteurs)	Services Logistiques: Transport Transit/ Douane, Agences de voyage (Billetterie, accueil, Navette), Manutention, Stockages, transit/dédouanement	Service de traduction/interprétariat: Français, Anglais, Lingala, Kituba
Articles ménagers (Seaux, couverture, bidons, nattes, casseroles, couverts complets,	Equipement nautique et de conservation: Filets, Pirogues, Baleinières, Hors-bord, Congélateurs, Générateurs	Service de voyage: Billetterie, Accueil, Navette
Construction, Bâtiment, Quincailleries . Menuiseries, Maçonneries, Architectures, Peintures, Petits matériel [équipement, matériel d'électricité	Entretien équipements: Froid/climatisation, Groupe électrogène, Imprimante, Photocopieur, Camera, Extincteurs Energies renouvelables Lampe es kits solaires...	Consultation, Etudes/Enquêtes ONGs, Cabinets d'Etudes, Universités Consultants et experts indépendants

La liste ci-dessus est non exhaustive, de ce fait tous prestataires agréés dans les domaines précités et dans d'autres domaines de fourniture de biens et de services, et désireux de participer à cette session de rappels sont invités de bien vouloir manifester leur volonté en envoyant un email avec pour objet «CONFIRMATION PARTICIPA TION SESSION DE RAPPELS POUR LES FOURNISSEURS» à l'adresse email: cobbrsu unhcr. or ou alors de se présenter à la guérite du Bureau du HCR pour s'enregistrer sur la fiche d'enregistrement.

Adresse du HCR à Brazzaville:
Représentation du HCR au Congo
N° 18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Cathédrale sacré-cœur/ Centre-ville

Le HCR encourage vivement les anciens et nouveaux fournisseurs à bien vouloir prendre part à cette session de rappels qui est une opportunité non seulement de renforcer les capacités des fournisseurs dans la réponse aux appels d'offres mais aussi d'établir les bases de collaboration entre la HCR et ses potentiels fournisseurs.

Fait à Brazzaville, le 06 février 2020

Supply Unit
UNHCR/Brazzaville

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire sise à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali 1er étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
B.P.: 14745 - Tél.: (242) 06 605 32 71//05 516 70 79
E-mail: etudepongui2@gmail.com

XINCHUAN REPUBLIQUE DU CONGO, en abrégé «XINCHUAN R.C.»
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital social de 1 000 000 de Francs CFA
Siège social est fixé à Brazzaville (République du Congo)
195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali
2e étage Immeuble «MA RECONNAISSANCE»
RCCM: CG-BZV-01-2020-B13-00022

AVIS DE CONSTITUTION

I- Suivant acte authentique reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, rez-de-chaussée Immeuble «MA RECONNAISSANCE», le vingt-trois janvier deux mil vingt et enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre janvier de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 017/10 numéro 127, il a été constitué, sous la dénomination sociale de «XINCHUAN REPUBLIQUE DU CONGO», en abrégé «XINGUAN R.C.», une société ayant les caractéristiques suivantes:
Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
Objet: La société a pour objet:
- Commerce et réparation d'automobiles;
- Commerce de véhicules automobiles;
- Commerce de pièces et d'accessoires automobiles;
- Commerce et réparation de motocycles;
- Construction de bâtiment, Génie civil;
- Travaux d'installation;
- Travaux de finition ;
- Location de matériel de construction;
- Travaux publics ;
- Fabrication de produits en caoutchouc;
- Activités immobilières;
-Transports routiers de passages ;
- Transports routiers de marchandises;
- Exploitation minière et des carrières;
- Quincaillerie;
- Vente des fournitures de bureaux.
Siège social: Brazzaville (Congo), 195 bis, rue Vindza, Plateau des 15 ans - Moungali, 2e étage immeuble «MA RECONNAISSANCE»;
Capital social: un million (1 000 000) de Francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales de dix mille (10 000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100;
Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Immobilier.
II- Aux termes de l'acte portant Déclaration Notariée de Souscription et de Versement du capital social reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-trois janvier deux mil vingt, de la société susnommée, enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre janvier de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 017/8 numéro 125, les parts sociales ont été entièrement souscrites et libérées intégralement par l'associée unique la société «CREC - 8 RDC XINCHUAN» SARL U.
III- Aux termes de l'acte portant Dépôt au rang du Procès-verbal de la réunion de nomination du gérant non-statutaire en date à Brazzaville du vingt-trois janvier deux mil vingt reçu par Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le vingt-trois janvier deux mil vingt, de la société «XINCHUAN REPUBLIQUE DU CONGO» SARL U, enregistré à Brazzaville, le vingt-quatre janvier de la même année à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 017/8 numéro 125, l'associée unique a nommé, en qualité de gérant, Monsieur LIANG CHUN, pour une durée illimitée.
Immatriculation: l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville a été effectuée, le vingt-neuf janvier deux mil vingt, sous le numéro CG-BZV-01-2020-B13-00022.

Pour avis & mention
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES ET LA COMPETITIVITE (P161590-PADEC)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MPSIR/2020/ UGP PADEC

RECRUTEMENT DU CONSULTANT CHARGE D'ELABORER UN GUIDE D'AUDIT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DES MPME ET DE RENFORCER LES CAPACITES DES SPECIALISTES EN SAUVEGARDES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PADEC

I- Contexte

La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale un crédit pour financer le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Consultant chargé d'élaborer un guide d'audit environnemental et Social des MPME et de renforcer les capacités des spécialistes en sauvegardes dans le cadre de la mise en œuvre du PADEC.

II- Tâches et Responsabilités

Sous l'autorité directe du Coordonnateur du Projet, le Consultant sera chargé entre autres de:
• Sélectionner, avec l'appui de l'UGP, des entreprises existantes devant faire l'objet de l'audit environnemental et social, dans les quatre (4) secteurs ciblés par le PADEC;
• Élaborer une fiche d'évaluation du Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES) dans une MPME;
• Réaliser une évaluation du SGES mis en place dans les entreprises identifiées afin de s'assurer de la prise en compte de la dimension environnementale et sociale;
• Proposer un modèle type de SGES à mettre en place au sein des entreprises identifiées, si inexistant;
• Établir un canevas de rapport sur l'audit environnemental et social;
• Élaborer un modèle de plan type de mise en conformité (ou plan d'action correctif) issu de l'évaluation simplifiée;
• Travailler avec les spécialistes en sauvegarde du PADEC sur un cas pratique dans chaque secteur d'activité ciblé par le PADEC, dans le cadre du renforcement de leurs capacités;
• Définir le modus operandi sur la conduite de l'audit dans chaque secteur d'activité;
• Élaborer une fiche modèle de plan de surveillance et de suivi environnemental et social d'une PME.

III- Qualifications requises

La présente mission sera réalisée par un Consultant individuel ayant:
• au moins un diplôme de niveau master (Bac + 5) dans le domaine des sciences de l'environnement ou tout autre domaine jugé pertinent.
• une expérience avérée d'au moins cinq (5) ans dans le domaine d'évaluation environnementale et sociale.
• une expérience avérée d'au moins trois (3) ans dans le renforcement des capacités des praticiens en sauvegardes environnementale et sociale.
• Justifier d'au moins trois (3) missions dans la conduite des audits sur la gestion environnementale et sociale, de préférence pour des projets financés par la Banque mondiale.

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 25 février 2020 à 16H00, heure locale avec la mention: « Avis de recrutement du Consultant chargé d'élaborer un Guide d'Audit Environnemental et Social des MPME et de Renforcer les Capacités des Spécialistes en Sauvegardes dans le cadre de la mise en œuvre du PADEC».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
12, Rue Duplex /Quartier Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/ 06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 04 Février 2020

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

BQC
Business Quality Certification
ISO 22000
SYSTEM CERTIFICATION
#avotresoif
Vival®
Eau Minérale Naturelle
Votre
Eau Familiale !
info@itecongo.com
www.itecongo.com
+242 06 606 11 11